

# RAPPORT FINANCIER 2020

[www.msf.fr](http://www.msf.fr)



ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Angola - 2002 - Photographie : Sebastião Salgado

## Charte de MSF

**Médecins Sans Frontières est une association privée à vocation internationale. L'association rassemble majoritairement des médecins et des membres des corps de santé et est ouverte aux autres professions utiles à sa mission. Tous souscrivent sur l'honneur aux principes suivants :**

- a. Les Médecins Sans Frontières apportent leurs secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, de situations de belligérance, sans aucune discrimination de race, religion, philosophie ou politique.
- b. Œuvrant dans la plus stricte neutralité et en toute impartialité, les Médecins Sans Frontières revendiquent, au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction.
- c. Ils s'engagent à respecter les principes déontologiques de leur profession et à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse.
- d. Volontaires, ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent et ne réclameront pour eux ou leurs ayants droit aucune compensation autre que celle que l'association sera en mesure de leur fournir.



# SOMMAIRE

**Rapport du trésorier** \_\_\_\_\_ 3

**États financiers combinés** \_\_\_\_\_ 11

**Organisation de MSF** \_\_\_\_\_ 67  
**et gouvernance**





Norvège - 1999 - Photographe: Erik Robert

# Rapport du trésorier

---

## Le rendu de compte financier de MSF France

Le rendu de compte financier du groupe MSF France fournit une vue consolidée des activités, du résultat, du patrimoine et de la trésorerie de toutes les entités de Médecins Sans Frontières en France. Il est élaboré à partir des états financiers combinés qui s'apparentent, pour les organisations non lucratives, aux comptes consolidés de sociétés d'un même groupe. Les comptes des sections américaine, australienne et japonaise de MSF, qui constituent avec l'association MSF France le groupe OCP (Centre Opérationnel de Paris), ne sont pas intégrés aux états financiers du groupe MSF France ; en revanche, le groupe OCP produit chaque année un budget consolidé de ses activités qui reflète sa contribution au mouvement Médecins Sans Frontières.

Les commissaires aux comptes, Ernst & Young Audit, ont contrôlé et certifié les comptes annuels du groupe MSF France, de l'association Médecins Sans Frontières (ci-après dénommée l'Association), de la Fondation Médecins Sans Frontières (ci-après dénommée la Fondation), d'Epicentre et de MSF Logistique et leur conformité au nouveau règlement comptable RC 2018-06 applicable au 01 janvier 2020.

Les comptes annuels de l'Association et du groupe MSF France sont arrêtés par le trésorier de l'Association. Ils sont disponibles, tout comme les comptes annuels de toutes les entités du groupe MSF, sur notre site internet [www.msf.fr](http://www.msf.fr) et sur demande, auprès de notre siège parisien.

## Les activités de MSF France et leur financement

### Conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les activités de MSF

Le 11 mars 2020, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) déclare la propagation mondiale d'une nouvelle maladie, la Covid-19. Depuis ce jour et encore à l'heure de la préparation de ce rapport, la pandémie de Covid-19 a des conséquences majeures sur les opérations de Médecins Sans Frontières, acteur humanitaire en première ligne aux côtés des soignants de nombreux pays pour lutter contre la propagation du virus, prendre en charge les malades les plus vulnérables et apporter son soutien aux systèmes de santé les plus démunis.

En réponse à cet événement, MSF France a mobilisé une part très significative de ses ressources humaines et de ses moyens financiers pour adapter ses opérations à la pandémie de COVID. Elle s'est ainsi fixée trois priorités :

- maintenir les activités médicales des projets, sécuriser les soins essentiels et répondre aux urgences « non COVID » malgré le contexte d'urgence pandémique
- protéger les équipes de terrain
- prendre en charge les patients malades de la COVID

Les défis qu'ont dû surmonter MSF France et tous les centres opérationnels de MSF pour répondre à la pandémie sont tout aussi complexes qu'inédits. Parmi ceux-ci, notons les obstacles majeurs liés aux mesures de confinement et aux restrictions de voyages pour envoyer des équipes sur les terrains d'intervention ainsi que les pénuries des articles de protection et le dérèglement généralisé

des moyens de transport qui ont fortement complexifié l'approvisionnement logistique des missions. Malgré ces difficultés, le mouvement MSF réussi à faire partir entre avril et décembre 2020 près de 4 000 personnels internationaux (25% de moins seulement que sur la même période en 2019) et les centrales d'approvisionnement (dont MSF Logistique) ont expédié près de 125 millions d'articles en réponse à la Covid-19, incluant des équipements de protection individuels, des appareils médicaux, des médicaments, du matériel de test, et des équipements de laboratoire spécialisés. Avec 61,3 millions d'articles, les PPE (personal protective equipment) représentent 50% des volumes livrés dans le cadre de la réponse COVID, les médicaments utilisés pour traiter les patients atteints du Covid-19 totalisant avec 58 millions d'articles 46% de ces mêmes expéditions COVID de la période.

A l'échelle du mouvement MSF, cette mobilisation s'est concrétisée par l'initiation de 302 projets avec des activités Covid-19 dans 70 pays, un appui technique et des formations dans 778 structures de santé, ainsi qu'un support à la prise en charge de patients Covid-19 dans 156 établissements de soin. Au global, MSF a dispensé près de 112 000 consultations et hospitalisé près de 15 400 patients pour

des cas confirmés ou suspects de Covid-19, traité 6 000 patients présentant des symptômes sévères de la maladie et conduit 93 000 tests de dépistage.

Financièrement, le mouvement MSF a dépensé 117,8M€ entre avril et décembre 2020 en réponse à la pandémie, dont 70% pour de l'approvisionnement médical (42 M€) et des frais de personnel (40 M€). La section française contribue à hauteur de 23,2M€ à ce total. Géographiquement, cinq pays mobilisent un peu plus du quart des dépenses totales des interventions Covid-19 de MSF entre avril et décembre 2020 : Yémen (9 M€), République démocratique du Congo (7,6 M€), Bangladesh (6 M€), Soudan du Sud (5,9 M€) et Irak (5,1 M€).

Sur la même période, dans un élan extraordinaire de solidarité et de générosité de ses donateurs, le mouvement MSF a reçu plus de 120 M€ pour financer les opérations lancées en réponse au Covid-19 et pour couvrir les coûts additionnels induits par les conséquences de la pandémie sur les projets en cours. MSF France a ainsi reçu 24,4 M€ pour financer ses activités COVID de terrain, les supports spécifiques mobilisés dans les sièges en appui des missions ainsi que des contributions financières aux opérations COVID d'autres sections MSF.

## Vue synthétique des comptes combinés annuels de MSF France

### Les emplois et ressources combinés de l'année 2020

En millions d'euros	2020	2019	Variation		dont ressources issues de la générosité publique(GP) en 2020	
					Collectées	Affectées
Ressources privées issues de la recherche de fonds	332,8	305,6	27,2	9%	325,2	
Ressources institutionnelles	4,6	3,9	0,7	17%		
Autres ressources	113,2	104,9	8,2	8%		
<b>Total ressources</b>	<b>450,5</b>	<b>414,4</b>	<b>36,1</b>	<b>9%</b>	<b>325,2</b>	
Reprises de provisions	3,0	2,8	0,2	7%		
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>453,5</b>	<b>417,2</b>	<b>36,3</b>	<b>9%</b>		
Dépenses de missions sociales	394,5	374,1	20,3	5,4%		276,5
<i>dont dépenses de missions</i>	<i>258,7</i>	<i>257,7</i>	<i>1,0</i>	<i>0%</i>		
Frais de recherche de fonds	15,1	14,5	0,6	4,2%		13,7
Frais du fonctionnement	17,8	20,5	-2,7	-13%		9,4
<b>Total emplois</b>	<b>427,3</b>	<b>409,2</b>	<b>18,2</b>	<b>4%</b>		<b>299,7</b>
Dotations aux provisions	3,2	3,4	-0,3			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>430,6</b>	<b>412,6</b>	<b>18,0</b>	<b>4%</b>		
Variation des fonds dédiés	-0,6	-0,2				-0,5
Investissements de l'année						4,9
<b>EXCÉDENT / DÉFICIT</b>	<b>22,4</b>	<b>4,4</b>			<b>29,9</b>	
Réserves disponibles	152,3	131,4				
<i>dont ressources de générosité publique non utilisées</i>	<i>49,0</i>	<i>36,9</i>				
Réserves disponibles en mois d'activité	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>				

## Vue synthétique des comptes combinés annuels de MSF France

Les produits combinés augmentent de 9% et s'établissent à 453,5M€. Sur la même période les charges combinées croissent de 4%. Elles s'élèvent à 430,6M€. MSF France enregistre ainsi sur l'année 2020 un **résultat positif de 22,4M€** imputable en quasi-totalité à l'Association qui dégage un excédent de 21,2 M€ quand tous ses satellites sont financièrement à l'équilibre. Le résultat de l'année s'explique principalement par 11 M€ de contributions additionnelles reçues du mouvement MSF, une augmentation de 8,8M€ des dons et libéralités des particuliers en France et des contributions financières d'autres organisations privées pour 8 M€. Les emplois combinés progressent de 18 M€ en croissance de 4%. Ils évoluent de manière assez contrastée sur cette année 2020 avec deux éléments notables : les dépenses de missions sociales sont supérieures de 20,3M€ à celles de 2019 mais en leur sein, les dépenses de missions sont stables à 258,7M€. Les dépenses de fonctionnement sont exceptionnellement inférieures de 13% à celles de 2019.

L'excédent de ressources de l'année consolide les réserves combinées mobilisables (trésorerie disponible ou actifs cessibles) de MSF France qui s'élèvent au 31 décembre 2020 à 152,3M€. Elles équivalent à 4,3 mois d'activité (contre 3,9 mois fin 2019), niveau suffisant pour garantir la continuité des secours engagés sur le terrain, faire face aux risques liés aux activités tels que le besoin d'intervenir en urgence ou de pallier une soudaine décroissance des ressources, et financer les investissements.

Les ratios d'emploi de fonds sont stables. Ils témoignent de la capacité de MSF France à encadrer les budgets de fonctionnement et à soutenir la recherche de fonds tout en développant ses activités de missions sociales.

- sur 100 euros de collecte issue de la générosité publique, 91 euros ont financé les missions sociales, 4 euros la recherche de fonds en France, 3 euros le fonctionnement et 2 euros les investissements,
- sur 100 euros dépensés, 92, euros l'ont été pour les missions sociales, 4 euros pour la recherche de fonds en France et 4 euros pour le fonctionnement.

## Les activités du groupe MSF France

**Les dépenses de missions sociales** représentent une part stable de 92% du total des emplois combinés de MSF en France. Leur montant s'établit à 394,5M€ en progression de 20,3M€. Elles intègrent le coût des opérations menées en France et à l'étranger, du support opérationnel, de l'information et de la sensibilisation du public, ainsi que les dépenses générées par les activités des satellites et les financements versés à d'autres organismes humanitaires.

Avec 12,3M€ de dépenses additionnelles liées à son activité externe au groupe MSF France en 2020, MSF Logistique totalise 72% de la croissance des coûts de missions sociales. C'est une conséquence directe de la crise sanitaire de la Covid-19 et du besoin de sécurisation de l'approvisionnement des sections MSF en équipement de protection individuelle et d'oxygène, principalement, dans un contexte de très forte tension du marché international à des coûts d'achat renchérissés (valeur moyenne des commandes en hausse de 3%).

**Le coût des opérations du groupe** est stable à 258,8 M€ (contre 257,7M€ en 2019) et représente sensiblement la même part des emplois combinés (61% en 2020 contre 63% en 2019). L'Association y contribue pour 85%, MSF Logistique pour 14% et Epicentre pour 1%. Au sein de ces coûts, les emplois d'opérations directes sont stables. Ils totalisent 236,2M€ en 2020 contre 236,9M€ en 2019. En revanche, les dépenses engagées par MSF France pour le compte des autres centres opérationnels de MSF au titre des frais salariaux du personnel expatrié sous contrat français fléchissent de 12%. Elles s'établissent à 16M€ contre 18,3M€ en 2019. Cette baisse est plus que compensée par l'augmentation des contributions financières du groupe à d'autres organisations qui passent de 2,6M€ en 2019 à 6,5M€ en 2020. Les dépenses de missions de l'Association sont détaillées dans un paragraphe spécifique du présent document.

**Les frais de recherche de fonds**, progressent de 4%. Cela représente un demi-million d'euros supplémentaire investi sur l'année. C'est cependant 10% de moins que l'investissement prévu au budget de l'Association, plus particulièrement pour acquérir de nouveaux donateurs, consolider et



développer les dons réguliers au travers d'opérations de collecte de rue qui n'ont finalement redémarré qu'en fin d'année, lorsque se sont levées les restrictions imposées par le confinement.

**Les coûts de fonctionnement** sont en recul de 13% avec 2,8 M€ de dépenses en moins qu'en 2019 mais représentent une part relativement stable des emplois de l'année (4,2% versus 5% en 2019). Ils regroupent très majoritairement les coûts d'administration générale des entités du groupe ainsi que la contribution de MSF France au fonctionnement du Bureau International du mouvement MSF. Leur diminution en 2020 s'explique essentiellement par des charges de personnel inférieures de 0,8 M€ à celles de 2019 en lien avec la suspension ou le report de certains recrutements et l'activité partielle d'une partie des équipes, par une économie de loyer de 0,6 M€ et par une moindre contribution de MSF France au fonctionnement du Bureau International du mouvement MSF pour 0,3 M€.

## Le financement des activités du groupe MSF France

MSF France est financé très majoritairement par les **fonds privés** que collectent la Fondation et l'Association, directement ou par l'intermédiaire des autres sections du mouvement MSF. Ceux-ci sont complétés par les **fonds institutionnels**, le **produit des activités des satellites** (ventes de MSF Logistique et prestations d'Épicentre à d'autres organisations humanitaires) et les **autres ressources** (produits de refacturations entre sections MSF, les produits financiers des placements, les gains de change et les autres produits exceptionnels).

**Les ressources privées issues de la recherche de fonds** sont en croissance de 9% sur l'année. Ceci représente 27,2 M€ de plus qu'en 2019 dont 8,8 M€ de dons et legs supplémentaires collectés directement par l'Association et la Fondation, 7,3 M€ de mécénats d'entreprises et de financements d'organisations partenaires reçus en France et aux Emirats et 11 M€ de dons supplémentaires collectés par les sections de MSF et reversés à MSF France. Ces 11 M€ sont en fait la somme de 32,3 M€ versés en plus par les sections américaines (+27 M€) et japonaise (+5,3 M€) et de 21,3 M€ de moins reçus des autres

sections du mouvement MSF qui avaient effectué des versements exceptionnels en 2019 au titre d'un rééquilibrage des ressources entre les cinq centres opérationnels du Mouvement MSF.

Ainsi, la collecte directe du groupe MSF France, en France et aux Emirats Arabes Unis, totalise 95,8 M€ et les collectes indirectes reversées par les sections du mouvement MSF totalisent 236,9 M€ (soit 71% du total).

**Les ressources institutionnelles** s'établissent à 4,9 M€. La décision prise en 2016 par le mouvement MSF de suspendre l'acceptation de fonds publics émanant de l'Union Européenne ou de ses Etats membres s'est appliquée en 2020 comme en 2019. Elle explique la part limitée des subventions et autres concours publics dans le total des ressources de MSF France qui sont d'origine privée à 99%.

**Les revenus issus d'activités liées aux missions sociales** représentent 96,2 M€ contre 88,1 M€ en 2019. Ils augmentent de 8,1 M€ sur l'année imputables à la croissance des activités de MSF Logistique avec d'autres centres opérationnels de MSF et d'autres organisations humanitaires. Le chiffre d'affaires de MSF Logistique (hors ventes à MSF France) s'élève à 80,5 M€ contre 67,6 M€ en 2019. Ceci s'explique par la forte mobilisation de MSF Logistique pour les approvisionner en médicaments, en matériel médical, en équipement logistique et de manière prépondérante sur 2020 en équipements de protection (masques, blouses, lunettes de protection...) et en matériels d'oxygénothérapie (concentrateurs, bouteilles...) commandés pour prendre en charge les patients malades de la Covid-19 et protéger les équipes MSF sur toutes les missions. Les produits de facturation d'Épicentre au titre des consultations, projets de recherche et formations épidémiologiques pour des acteurs externes au groupe sont stables, quand les refacturations de MSF France aux autres centres opérationnels diminuent de 23%.

**Les autres ressources de l'exercice** sont stables. Elles représentent 16,9 M€ et sont principalement constituées de gains de change pour 7,8 M€, de produits d'exploitation facturés aux sections MSF par les satellites de MSF France pour 3,5 M€ et des produits de refacturation des coûts engagés par l'Association MSF au titre du fonctionnement des autres sections MSF pour 2,9 M€.



## Focus sur les missions de l'Association

**Les dépenses des missions menées par l'Association**, exclusion faite des dépenses et financements liés aux opérations engagées par d'autres sections et organisations, totalisent 240,3 M€. Ceci représente un même volume financier opérationnel qu'en 2019 et 98% de l'objectif budgétaire annuel.

Un objectif tenu au global mais complètement révisé dans ses détails pour adapter les projets et leurs activités aux conséquences de la pandémie de Covid-19. Ainsi il est important de noter que ces 240,3 M€ de dépenses comprennent 23,2 M€ liés à la pandémie de Covid-19 dont 16,6M€ dédiés à des interventions spécifiques, et 6,6M€ dédiés à la prise en charge et aux mesures de protection des patients et du personnel sur les différents pays (4,5M€ sur les projets et 2,1M€ sur les coordinations et autres supports). Au sein des 16,6M€ d'interventions Covid-19, les volumes financiers les plus importants concernent le Yémen (3,1M€), la France (2M€), Haïti (1,7M€), l'Afghanistan (1,6M€), le Burkina Faso (1,1M€) et les USA avec 1,5M€ de contribution aux activités Covid-19 déployées exceptionnellement par MSF USA au Texas, à New York et dans le Michigan.

Les dépenses d'opérations menées par l'Association comprennent le coût des missions terrain, des coordinations, des supports régionaux, ainsi que le coût des études d'Epicentre. Les projets et coordinations (urgences et activités planifiées réunies) totalisent 230,7 M€ dont 44,8 M€ dans les coordinations. En 2020, les dépenses des coordinations, bases arrière et autres supports s'établissent à 18,7% du total, soit une diminution d'un peu plus d'un point par rapport à 2019.

La dynamique opérationnelle de 2020 est particulièrement soutenue avec 96 projets (contre 88 en 2019) dans 33 pays. L'Association a déployé 32 nouveaux projets (dont 20 pour la Covid-19) et fermé 30 projets pendant l'année.

Comparé à 2019, le volume des urgences a augmenté de moitié, de 31 M€ à 46 M€, avec 43 interventions ou projets d'urgence déployés en 2020. Les équipes ont surmonté l'obstacle de répondre à des urgences non liées à la COVID pour intervenir au Burkina Faso, dans le Nord

de la Syrie qui a fait face à des déplacements massifs de population, prendre en charge des épidémies de rougeole et d'Ebola en République démocratique du Congo. Les dépenses des urgences «non COVID» représentent 29M€ qui s'ajoutent aux 16,6M€ d'interventions Covid-19. En 2020, elles sont les plus prépondérantes au Yémen (10,3 M€), au Burkina Faso (5,7 M€), en République démocratique du Congo (4,7M€), et en Syrie (4,3M€).

Le volume des activités médicales «non COVID» a fléchi notablement avec 8% d'hospitalisations et 11% de consultations en moins comparé à 2019. Ceci s'est traduit sur 2020 par une diminution de 23M€ (10%) des coûts opérationnels, en partie compensée par 6M€ de dépenses additionnelles liées aux équipements et mesures de protection contre la Covid-19.

Au sein des 230,7M€ de dépenses de projets et coordinations, les projets totalisent 185,9M€. Plus de la moitié de ces 186 M€ concerne des interventions liées à des situations de conflits armés ou des contextes instables. Les autres projets, avec 74,2M€ dépensés sur l'année, totalisent 40% des dépenses de projets. Ils sont centrés sur la prise en charge d'épidémies, de maladies spécifiques (telles que le VIH ou la tuberculose etc.) ou de soins materno infantiles.

Les projets déployés en réponse aux conséquences de conflits armés totalisent 2M€ de moins qu'en 2019. Les évolutions d'un projet à l'autre sont cependant très contrastées. Ainsi les fermetures et les passations à d'autres sections MSF des projets de Mocha & Hodeida au Yemen, de Yida dans le Soudan du Sud, de Qayyarah et Erbil en Irak et de Maine Soroa au Niger ont généré une diminution de 17 M€. Dans le centre de réhabilitation médicale de Bagdad en Irak, dans l'hôpital de chirurgie reconstructrice d'Amman, et dans l'hôpital d'Aden où les équipes prennent en charge les urgences chirurgicales, la moindre activité s'est traduite par une diminution des coûts opérationnels de 4M€. Cette baisse d'activité est imputable essentiellement à la pandémie de Covid-19. Les diminutions de dépenses qui en ont découlé ont été partiellement compensées par 18M€ de coûts additionnels générés par le développement de nouveaux projets ou activités : dans l'hôpital de Tabarre à Haïti dans lequel MSF France a repris l'activité d'urgence traumatologique de la section

belge (6 M€), au Burkina Faso et en Syrie (5M€) et dans d'autres activités concernant de multiples projets pour un total de 4 M€.

Les projets déployés en réponse aux catastrophes médicales ont généré 9M€ de dépenses de plus qu'en 2019 principalement pour prise en charge des épidémies. Parmi celles-ci, les interventions de Covid-19 mobilisent 17 M€ quand les dépenses des opérations non COVID sont de 8 M€ inférieures à celles de 2019, notamment en République démocratique du Congo avec la fin des projets Ebola et au Tchad.

Enfin les dépenses des projets menés pour répondre aux besoins des populations victimes de violences sociales ou exclues des systèmes de soins sont 2 M€ inférieures à celles de 2019, principalement justifié par le ralentissement et la suspension des activités à Drouillard en Haïti et des projets en Iran.

Géographiquement, les missions des pays d'Afrique totalisent 51% des dépenses d'opérations. Quatre d'entre elles concentrent 26% des dépenses de projets et coordination (5 points de moins qu'en 2019). Il s'agit des missions en République Démocratique du Congo (16,2M€), en République centrafricaine (19 M€), au Soudan du Sud (13 M€), et au Nigéria (12 M€) pour un budget total de 60,2 M€ (70,8 M€ en 2019).

Les missions de la région MENA « Moyen Orient et Afrique du Nord » - qui regroupe l'Iran, l'Irak, la Jordanie, le Liban, la Libye, la Palestine, la Syrie et le Yémen - représentent 29% (32% en 2019) des dépenses de projets avec un total de 66 M€ (72,4 M€ en 2019).

Il est à noter que les interventions liées à la Covid-19 n'ont pas d'impact significatif sur la distribution géographique des dépenses opérationnelles de l'année.

Les versements à d'autres organisations qui participent au dispositif opérationnel de MSF s'ajoutent au coût des missions directement mises en œuvre par l'Association. Ils s'élèvent en 2020 à 6 M€ contre 2,6 M€ en 2019. Ces versements comprennent 1,2 M€ de contributions aux projets Covid-19 des centres opérationnels belge, suisse et espagnol de MSF ainsi que la contribution aux activités Covid-19 de MSF USA décrites ci-dessus pour 1,5 M€.

## La situation de trésorerie du groupe MSF France

Sur l'année, la trésorerie du groupe MSF France a augmenté de 27,8 M€.

Cette situation s'explique par les niveaux exceptionnels des collectes en France et dans les sections partenaires qui ont généré une hausse de trésorerie de 27,2 M€ sur l'exercice.

A l'effet positif des fonds reçus des donateurs et bailleurs privés, s'ajoute l'effet de moindre investissement immobilier dont le niveau était particulièrement élevé en 2019 lié aux travaux de l'immeuble Jaurès.

Il découle des variations de l'année, un montant de disponibilité de 91,2 M€ au 31 décembre 2020 (63,3 M€ au 31/12/2019). Celles-ci sont placées sur des produits très peu risqués, tels que des livrets d'épargne et des comptes en devises rémunérés.

La rémunération moyenne de la trésorerie est en 2020 quasi nulle. Elle était de 0,4% en 2019. L'absence de performance s'explique par le bas niveau des taux et l'inexistence de placements qui offriraient de meilleurs rendements tout en maintenant au plus bas les risques pris sur les fonds confiés par les donateurs.

Au 31 décembre 2020, 70% des avoirs bancaires (hors soldes de trésorerie locale des missions) sont détenus par une même banque. Ils sont libellés pour près d'un tiers en euro (31%), en USD (35%) et en JPY (27%). Sur les terrains d'intervention, MSF opère avec plusieurs banques internationales ou locales, la politique de prudence consistant à limiter le volume des dépôts bancaires aux besoins opérationnels mensuels.

MSF France est exposé aux fluctuations des cours de change, dans la mesure où la majorité de ses ressources et près de la moitié des dépenses d'opérations sont libellées en devises étrangères. Si les devises utilisées pour les opérations dépendent des lieux d'intervention, les ressources encaissées en devises en 2020 proviennent à 67% des Etats-Unis (148,5 M US\$), à 20% du Japon (avec 5 622 M Yen japonais) et à 12% de l'Australie (avec 24,2 M AU\$). Le yen japonais est partiellement utilisé pour couvrir les achats de MSF Logistique dans cette devise ; de même, les dollars américains reçus par

MSF France sont en grande partie utilisés pour approvisionner les missions en dollars. Afin de réduire l'impact des fluctuations de devises sur la prévision de trésorerie et de sécuriser sa capacité à financer ses engagements opérationnels et ses investissements, l'association MSF met en place des couvertures de change visant à sécuriser le plan de trésorerie annuel.

## Les perspectives et enjeux

MSF France est l'une des composantes du mouvement MSF qui rassemble à travers le monde et autour d'une même Charte, toutes les associations MSF et leurs satellites. La cohérence du mouvement est assurée par des politiques et des accords internes, définis en commun et coordonnés par le Bureau International. L'un de ces accords, le *Resource Sharing Agreement (RSA)* ou accord de partage des ressources, est particulièrement essentiel pour le fonctionnement du mouvement, dont il définit le cadre financier dans l'objectif d'assurer la continuité et le développement des interventions de tous les centres opérationnels. La 4<sup>e</sup> édition de cet accord (RSA4) est entrée en vigueur en 2020 pour une période de 4 ans avec un point d'étape qui interviendra à l'automne 2021, pour évaluer et si besoin aménager les modalités de l'accord initial. Ce sera l'occasion notamment de réviser si nécessaire la distribution des moyens d'action entre les centres opérationnels en charge de déployer les secours. Sauf modification des termes de l'accord initial, les budgets de MSF France seront financés en 2021 comme en 2020 par 21,7% du total des collectes du mouvement MSF. Cela représente, à la date de préparation de ce rapport, des ressources prévisionnelles pour

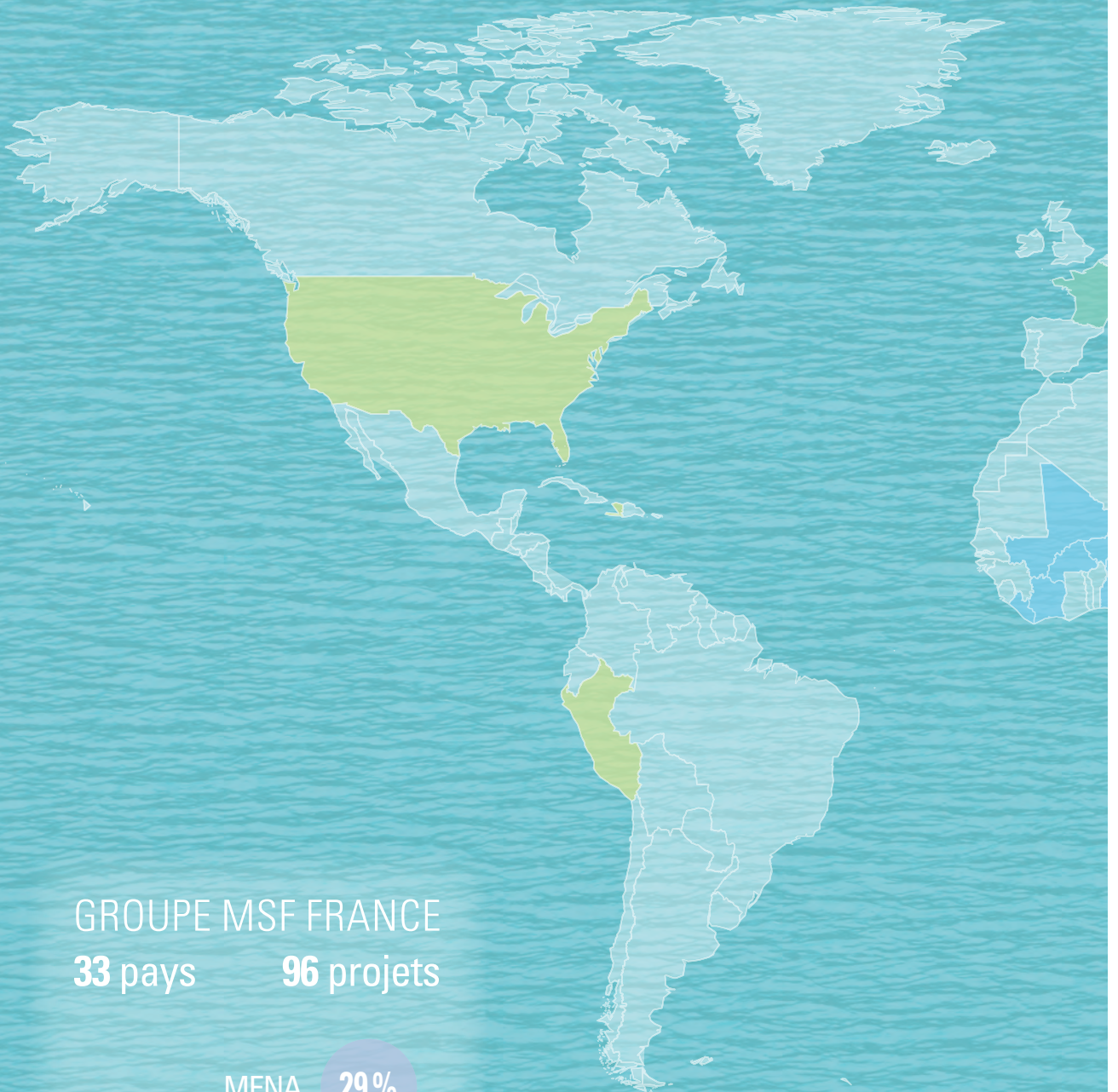
l'Association MSF de 302,7M€, inférieures de 7,5% aux ressources de 2020. Le résultat attendu cette année serait à l'équilibre sur la base d'une hypothèse de croissance de 2% des dépenses d'opérations (242,5M€), 14% d'investissements supplémentaires pour la recherche de fonds, et des activités de siège stables une fois levés les obstacles liés à la pandémie de COVID.

S'il est impossible de prévoir toutes les conséquences de la pandémie de Covid-19 toujours en cours, MSF France s'appuie sur son expérience opérationnelle de 2020 pour préparer les terrains à faire face à d'éventuelles troisièmes vagues de COVID tout en préservant les activités médicales et notre personnel de terrain et en sauvegardant une capacité d'intervention pour de nouvelles interventions et missions d'urgence.

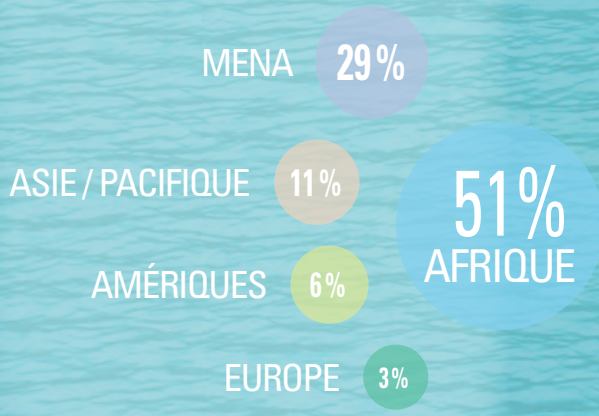
Cette année particulièrement compliquée pour toutes les populations et pour les équipes de terrain qui leur ont porté secours, a renforcé la détermination de Médecins Sans Frontières d'intervenir à chaque fois que possible au plus près des malades les plus vulnérables, en toute indépendance et sans délai. Ceci n'est possible que grâce à l'engagement solidaire de millions de donateurs qui financent nos actions à travers le monde. Une fois encore et jamais assez, au nom de toutes les équipes de Médecins Sans Frontières, je remercie très sincèrement toutes celles et ceux qui nous soutiennent et nous encouragent.

Rémi Grenier  
Trésorier de Médecins Sans Frontières France  
Membre du Conseil d'Administration

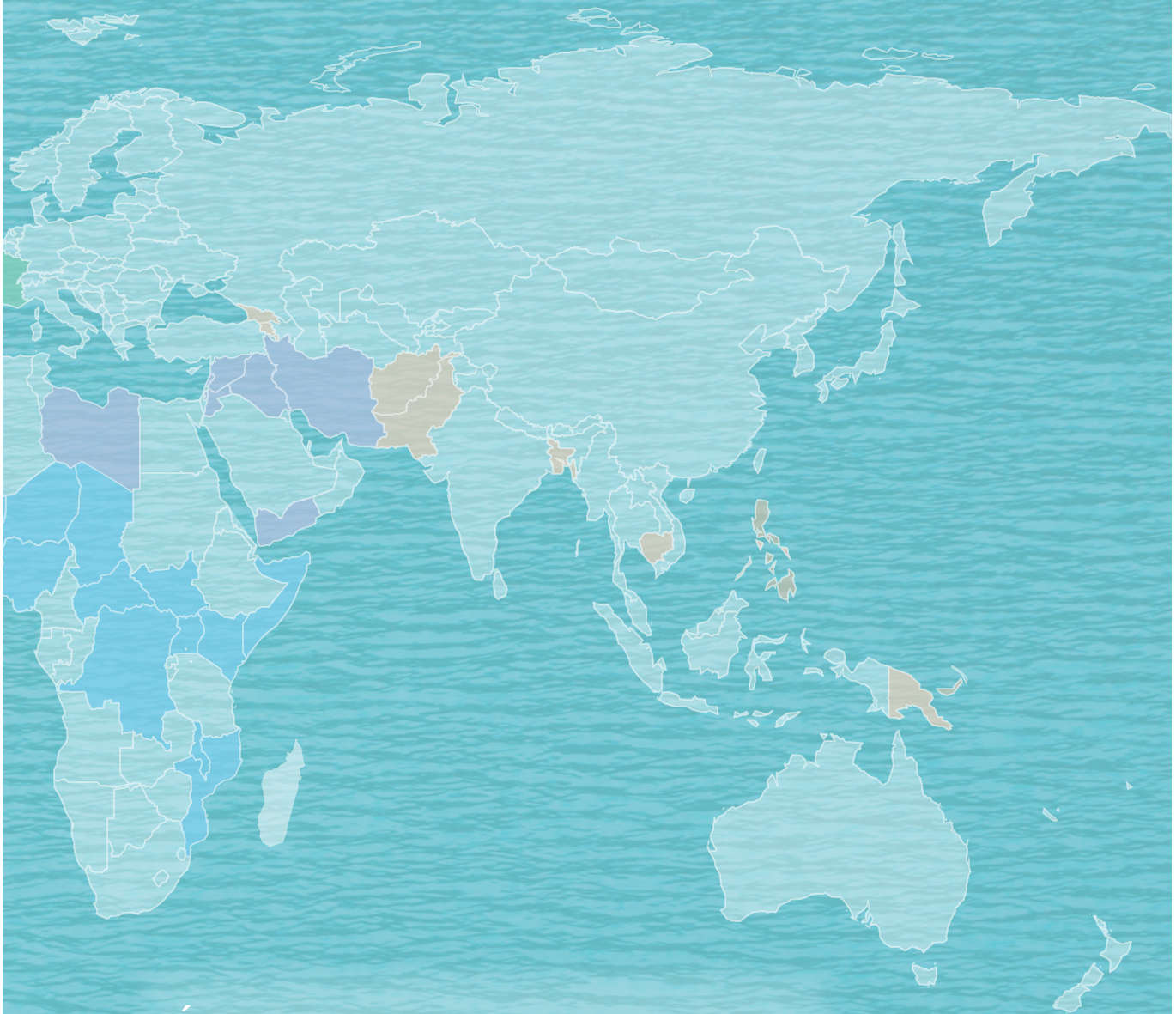




GRUPE MSF FRANCE  
**33 pays**      **96 projets**







## États financiers combinés au 31 décembre 2020

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes combinés _____	13
Bilan et compte de résultat combinés _____	18
Annexe des comptes combinés _____	21
Indicateurs de gestion pluriannuels _____	64







# Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

ERNST & YOUNG Audit



## Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2020

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

A l'Assemblée Générale de l'association Médecins Sans Frontières,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 « Première application du règlement comptable n° 2018-06 » de l'annexe aux comptes combinés décrivant les changements de méthode et de présentation des comptes combinés liés à l'application du règlement ANC n° 2018-06 à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes 9. « Principes, règles et méthodes du CROD » et 10. « Compte d'emploi des ressources » de l'annexe aux comptes combinés, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport financier du trésorier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.





## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes combinés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le trésorier.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

Joël Fusil

## Bilan combiné au 31 décembre 2020

En milliers d'euros	ACTIF				En milliers d'euros	PASSIF	
	Brut	Amort.	Net 2020	Net 2019		2020	2019
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires (1)	12 792	9 569	3 223	0	<b>Fonds propres sans droits de reprise</b> (10)	<b>869</b>	<b>0</b>
Concessions / Licences	0	0	0	3 301	<b>Fonds statutaire</b> (10)	<b>0</b>	<b>15</b>
Immobilisations en cours	305	0	305	290	<b>Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par les entités du Groupe MSF</b> (14)	<b>0</b>	<b>1 647</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>13 097</b>	<b>9 569</b>	<b>3 529</b>	<b>3 592</b>	Fonds de générosité du public	36 852	55 579
Terrains	50 053	0	50 053	50 053	Réserve d'investissement collectée auprès du public affectée et non utilisée	27 270	28 857
Constructions	42 955	5 569	37 387	38 268	Réserve d'investissement	3 425	3 646
Installations techniques, matériel et outillage industriels (2)	32 287	12 279	20 008	21 438	Fonds de réserves (10)	95 512	71 426
Immobilisations en cours	7 477	0	7 477	3 125	<b>Réserves</b>	<b>163 059</b>	<b>159 508</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>132 773</b>	<b>17 848</b>	<b>114 925</b>	<b>112 885</b>	<b>Report à nouveau</b>	<b>358</b>	<b>0</b>
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b> (3)	<b>3 227</b>	<b>119</b>	<b>3 108</b>	<b>0</b>	<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b> (11)	<b>22 355</b>	<b>4 405</b>
Autres (4)	1 056	0	1 056	2 199	<b>Situation nette</b> (3)	<b>186 640</b>	<b>165 574</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 056</b>	<b>0</b>	<b>1 056</b>	<b>2 199</b>	<b>Subventions d'investissement</b> (13)	<b>1 292</b>	<b>66</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>150 153</b>	<b>27 536</b>	<b>122 617</b>	<b>118 676</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>187 931</b>	<b>165 640</b>
<b>Stocks et en-cours</b> (5)	<b>30 181</b>	<b>2 076</b>	<b>28 105</b>	<b>21 477</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 234	0
Créances sur entités du mouvement MSF (6)	19 437	0	19 437	40 263	Fonds dédiés	1 258	684
Clients et comptes rattachés	1 586	3	1 583	1 686	<b>TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES</b>	<b>6 492</b>	<b>684</b>
<b>Créances clients, usagers et comptes rattachés</b> (3)	<b>21 022</b>	<b>3</b>	<b>21 020</b>	<b>41 948</b>	Provisions pour risques	2 152	
<b>Créances reçues par legs ou donations</b> (3)	<b>2 754</b>	<b>29</b>	<b>2 725</b>	<b>0</b>	Provisions pour charges	515	
Financement à recevoir	12 117	0	12 117	14 138	<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>2 667</b>	<b>2 558</b>
Legs à recevoir	2	0	2	66	<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>29 661</b>	<b>30 396</b>
Avances versées sur commandes	2 139	0	2 139	229	<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>18 225</b>	<b>135</b>
Autres créances	1 877	3	1 874	1 667	Dettes sur entités du mouvement MSF (6)	10 431	7 098
Grant à recevoir (6)	35 472	0	35 472	0	Dettes fournisseurs	20 050	18 763
<b>Créances autres</b>	<b>51 607</b>	<b>3</b>	<b>51 604</b>	<b>16 101</b>	<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>30 481</b>	<b>25 861</b>
<b>Créances</b> (7)	<b>75 383</b>	<b>34</b>	<b>75 349</b>	<b>58 049</b>	<b>Dettes des legs ou donations</b> (3)	<b>598</b>	<b>0</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>3 981</b>	<b>0</b>	<b>3 981</b>	<b>3 389</b>	<b>Dettes fiscales et sociales</b> (12)	<b>24 342</b>	<b>23 395</b>
Banques et CCP				44 908	Autres dettes	928	1 515
Soldes trésorerie missions				12 409	Financements perçus d'avance (9)	52	229
Caisses				92	Avances et acomptes reçus sur commandes	8 914	5 191
Dons à l'encaissement				2 680	Grant à reverser (6)	2 546	0
<b>Disponibilités</b> (8)	<b>87 371</b>	<b>0</b>	<b>87 371</b>	<b>60 089</b>	<b>Autres dettes</b>	<b>12 440</b>	<b>6 935</b>
<b>Charges constatées d'avance</b> (9)	<b>4 943</b>	<b>0</b>	<b>4 943</b>	<b>4 215</b>	<b>Produits constatés d'avance</b> (9)	<b>7 694</b>	<b>10 269</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>201 859</b>	<b>2 111</b>	<b>199 749</b>	<b>147 219</b>	<b>TOTAL DETTES</b> (15)	<b>123 441</b>	<b>96 991</b>
<b>Écarts de conversion Actif</b> (9)	<b>656</b>	<b>0</b>	<b>656</b>	<b>57</b>	<b>Écarts de conversion Passif</b> (9)	<b>2 490</b>	<b>79</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>352 668</b>	<b>29 646</b>	<b>323 021</b>	<b>265 952</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>323 021</b>	<b>265 952</b>

(1) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans les rubriques "Films produits" (qui n'existe plus) et "concessions/licences"

(2) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans les rubriques : Installations et divers aménagements, et matériels, mobilier, informatique et en autre immobilisation

(3) Nouvelles rubriques du bilan introduites par le Règlement Comptable n°2018-6 du 5 décembre 2018 applicable à compter du 01 janvier 2020

(4) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé "Dépôts et cautionnements"

(5) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans les rubriques "Stock de matières et autres approvisionnements", et "Stock de marchandises"

(6) Antérieurement au 01 janvier 2020 : intégré à l'actif dans la rubrique "Créances sur entités du mouvement MSF" et au passif dans la rubrique "Dettes sur entités du mouvement MSF"

(7) Nouveau total

(8) Le détail 2020 de cette rubrique est désormais présenté en annexe

(9) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique "Comptes de régularisation" à l'actif et au passif

(10) Antérieurement au 01 janvier 2020 : la dotation initiale de la Fondation de 807K€ et la dotation statutaire de 47K€ étaient présentées en "Fonds de réserve" et les fonds statutaires de l'association MSF étaient présentés dans une rubrique distincte

(11) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé "Résultat"

(12) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans les rubriques "Dettes fiscales et sociales" et "Indemnités à payer"

(13) Antérieurement au 01 janvier 2020 : "Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par les entités du Groupe MSF"

(14) A compter du 01 janvier 2020 : toutes les subventions d'investissement sont présentées dans la rubrique "Subvention d'Investissement" - voir (13)

(15) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé "Passif exigible"

# Compte de résultat en liste

En milliers d'euros

	2020	2019
<b>I - PODUITS EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>	<b>22</b>	<b>27</b>
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>83 694</b>	<b>70 306</b>
Ventes de biens	58 914	48 096
Ventes de prestations de service	24 780	22 210
<i>dont parrainage</i>		206
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>336 639</b>	<b>309 155</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	4 571	3 902
Ressources liées à la générosité du public	324 074	300 111
<i>Dons manuels</i>	<i>241 045</i>	<i>292 406</i>
<i>Mécénats</i>	<i>73 565</i>	<i>1 878</i>
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	<i>9 464</i>	<i>5 828</i>
Contributions financières	7 995	5 142
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	<b>3 590</b>	<b>3 320</b>
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	<b>331</b>	<b>0</b>
<b>Autres produits</b>	<b>22 392</b>	<b>32 880</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>TOTAL 1 446 669</b>	<b>415 687</b>
<b>II - CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	80 386	61 899
Variation de stocks	-6 784	763
Autres achats et charges externes	151 663	155 036
Aides financières	7 867	5 488
Impôts, taxes et versements assimilés	5 967	6 176
Salaires et traitements (France)	62 347	60 704
Charges sociales (France)	22 875	22 393
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	86 217	89 264
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 380	2 820
Dotations aux provisions	3 184	3 341
Reports en fonds dédiés	905	0
Autres charges	1 859	3 470
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>TOTAL 2 420 866</b>	<b>411 353</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)</b>	<b>25 802</b>	<b>4 335</b>
<b>III - PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	90	286
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	10	137
Différences positives de change	5 476	66
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>TOTAL 3 5 576</b>	<b>488</b>
<b>IV - CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2	13
Intérêts et charges assimilées	376	404
Différences négatives de change	9 601	58
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	167
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>TOTAL 4 9 979</b>	<b>642</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (3 - 4)</b>	<b>-4 403</b>	<b>-153</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>21 399</b>	<b>4 182</b>
<b>V - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	1 429	990
Sur opérations en capital	63	7
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	80	38
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>TOTAL 5 1 572</b>	<b>1 035</b>
<b>VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	581	602
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>TOTAL 6 581</b>	<b>602</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (5 - 6)</b>	<b>991</b>	<b>432</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>	<b>TOTAL 7 0</b>	<b>0</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>TOTAL 8 35</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (1 + 3 + 5)</b>	<b>453 817</b>	<b>417 210</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (2 + 4 + 6 + 7 + 8)</b>	<b>431 462</b>	<b>412 597</b>
+ Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	0	209
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	418
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>22 355</b>	<b>4 405</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	975	575
Prestations en nature	1 536	1 052
Bénévolat	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 511</b>	<b>1 627</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature	975	575
Mises à disposition gratuite de biens	0	0
Prestations en nature	1 536	1 052
Personnel bénévole	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 511</b>	<b>1 627</b>





Éthiopie - 1985 - Photographie : Sebastião Salgado

# Annexes des comptes combinés 2020 (en milliers d'euros)

---

## 1. Faits caractéristiques de l'exercice

### 1.1 Première application du règlement comptable n° 2018-06

Les entités du groupe MSF-France appliquent, à compter du 01 janvier 2020, le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables en complément du plan comptable général (PCG). Les principales évolutions du règlement ont été développées dans la partie 2 « Principes, règles et méthodes comptables ». Elles concernent principalement les éléments décrits ci-après :

#### Legs et donations

Le mode de comptabilisation des libéralités (donations et legs) est modifié de telle sorte que les biens et charges inhérentes aux legs et donations sont désormais inscrits, selon leur nature, au bilan de l'**Association MSF** (immobilisations, créances, dettes) et de la **Fondation MSF** dès leur acceptation par le Conseil d'Administration.

En outre, le nouveau règlement prévoit que la reconnaissance des produits nets en compte de résultat intervienne à chaque encaissement/décaissement de fonds issus des legs et donations, par la contrepartie d'un nouveau compte d'attente intitulé « fonds reportés ». Ces derniers représentent le montant du produit net futur attendu (prix de réalisation – passifs de succession – coûts de sortie).

En conséquence, au 01 janvier 2020, il a été inscrit à l'actif de l'association MSF un montant de 3108 milliers d'euros d'immobilisations nettes et 2725 milliers d'euros de créances nettes sur legs destinés à être cédés ainsi qu'un montant au passif de 598 milliers d'euros de dettes à payer sur legs et 5 234 milliers d'euros de fonds reportés.

#### Subventions d'investissements

Elles sont désormais reprises au compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement des biens qu'elles ont financés.

En conséquence il est procédé au 01 janvier 2020 au retraitement en report à nouveau de 358 K€ de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par la Fondation. Ce montant correspond au total des reprises qui aurait dû être constatées annuellement au compte de résultat depuis la mise en service des biens.

Après retraitement, le solde de ces subventions de l'ensemble combiné s'élève au 31 décembre 2020 à 1 292 K€, reclassés en « subventions d'investissement ».

#### Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

Ce compte de résultat vient compléter le compte de résultat en liste et le Compte d'Emploi des Ressources (CER), lui-même modifié par le nouveau règlement. Le CROD présente la totalité de l'activité des entités du groupe MSF-France par origine et par destination, qu'il comparera à l'année précédente à partir de 2021. Il comporte

une colonne relative à la générosité du public dont l'origine et l'utilisation sont décrites dans le CER « nouvelle formule » qui rend compte dans les ressources, de la seule générosité du public et dans les emplois, de ceux qu'elle seule finance.

#### Elargissement de la Générosité du Public (GP) :

Le règlement N° 2018-06 définit les ressources constitutives de la GP. Celle-ci inclut désormais des ressources et produits jusqu'alors assimilées à d'autres fonds privés ou d'autres produits. Cette prescription du règlement N° 2018-06 s'appliquant rétroactivement, la GP en réserve à l'ouverture de l'exercice 2020 a été réévaluée.

#### Autres ressources entrant dans le champ de la GP :

- Les cotisations sans contrepartie,
- Le mécénat d'entreprise,
- La quote-part de GP provenant des sections du mouvement MSF qui en ont assuré la collecte en leur nom et qui sont tenues par un accord financier international appelé Resource Sharing Agreement (RSA) de reverser tout ou partie de celle-ci à l'Association MSF.

#### Produits entrant dans le champ de la GP :

- Les loyers générés par la location de biens dont la GP a financé l'acquisition,
- Les produits financiers tirés du placement des fonds disponibles de GP,
- Les plus ou moins-values de cessions des actifs dont la GP a financé l'acquisition.

L'application rétroactive de cette nouvelle définition de GP a pour effet une variation des ressources reportées liées à la générosité du public à l'ouverture de l'exercice (hors fonds dédiés) qui passent de 36 852 milliers d'euros au 31 décembre 2019 à 28 907 milliers euros (voir également 10.4).

#### Présentation du compte de résultat

Le règlement n°2018-06 applicable à compter du 01 janvier 2020 prévoit la production d'un compte de résultat en liste. Les entités du groupe MSF-France qui présentait ses charges et produits sous forme de tableau (les charges à gauche et les produits à droite) a donc adopté pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020, le format en liste. Cependant pour les besoins de comparaison entre les années 2019 et 2020, il est produit ci-après un compte de résultat sous la forme antérieurement utilisée du tableau avec ci-dessous les changements intervenus entre 2019 et 2020.

#### NOTES DU TABLEAU SUIVANT

(1) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique Salaires et charges refacturés

(2) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Intégré dans la rubrique Charges de personnel national

(3) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique Subventions d'exploitation

(4) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Intégré dans la rubrique Charges de personnel France

(5) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Intégré dans la rubrique Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

(6) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique Engagements à réaliser sur ressources affectées

(7) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé Pertes de change

(8) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé Agios

(9) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Intégré dans la rubrique Impôts, taxes et versements assimilés

(10) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Intégré dans les rubriques Dons organismes privés et financements et subventions d'exploitation

(11) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Intégré dans les rubriques Dons organismes privés

(12) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé Libéralités

(13) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé Ventes de produits

(14) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé Prestations de services

(15) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé Subventions institutionnelles

(16) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Présenté dans la rubrique Autres produits d'exploitation

(17) Antérieurement au 01 janvier 2020 : Nommé produits de change

## Compte de résultat "ancienne présentation"

En milliers d'euros	CHARGES		En milliers d'euros	PRODUITS	
	2020	2019		2020	2019
Médicaments et matériel médical	66 895	52 226	Dons collectés auprès du public	71 860	66 733
Nourriture	1 121	726	Dons organismes privés	(10) 169 185	232 690
Matériel logistique et sanitation	7 127	4 517	Cotisations	22	27
Equipement et matériel	2 144	2 145	Mécénats	(11) 73 565	0
Matières, fournitures et petits matériels	931	823	Legs, donations et assurances-vie	(12) 9 464	5 828
Documentation	6	1	<b>Dons privés</b>	<b>324 096</b>	<b>305 277</b>
Transport et frais sur achats	2 162	1 460	Au sein du mouvement MSF	54 098	39 732
<b>Achats de marchandises</b>	<b>80 386</b>	<b>61 899</b>	En dehors du mouvement MSF	4 151	8 035
<b>Variation de stock de marchandises</b>	<b>-6 784</b>	<b>763</b>	<b>Ventes de marchandises</b>	<b>58 249</b>	<b>47 767</b>
<b>Achat de fret</b>	<b>28 839</b>	<b>25 046</b>	Au sein du mouvement MSF	20 966	18 937
<b>Achats stockés de marchandises</b>	<b>102 441</b>	<b>87 708</b>	En dehors du mouvement MSF	595	516
Médicaments et matériel médical	11 837	13 121	<b>Ventes de fret</b>	<b>21 561</b>	<b>19 454</b>
Nourriture	3 485	3 457	Produits solidaires	592	295
Matériel logistique et sanitation	7 518	7 005	Livres	0	5
Equipement et matériel	5 597	6 193	Guides médicaux	0	34
Matières, fournitures et petits matériels	4 051	5 111	Partenariats	47	0
Etudes et prestations incorporées	1 638	1 658	<b>Ventes de biens</b>	(13) <b>641</b>	<b>334</b>
Achats pour revente	11	47	Au sein du mouvement MSF	3 111	2 466
Variation de stocks de matières & autres appros	65	-6	En dehors du mouvement MSF	109	84
<b>Achats de matières &amp; autres appros</b>	<b>34 203</b>	<b>36 587</b>	<b>Ventes de prestations de services</b>	(14) <b>3 220</b>	<b>2 550</b>
Prestations de services diverses	11 002	9 048	Financements UE	0	0
Personnel contractualisé par autres entités MSF (1)	10 543	0	Autres financements	4 571	3 902
Personnel extérieurs au mouvement MSF (2)	10 150	0	<b>Concours publics</b>	(15) <b>4 571</b>	<b>3 902</b>
Loyers et charges locatives	15 573	18 286	Financements et subventions d'exploitation	(10) 0	2
Location de matériel	72	86	Produits des activités annexes	25	17
Entretien, maintenance et réparations	7 652	6 775	Autres produits de gestion courante	20 018	25 044
Assurances	637	626	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	(16) 0	3 320
Documentation	277	320	Parrainage	0	206
Honoraires	2 119	2 119	<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>20 043</b>	<b>28 589</b>
Information/publications	3 961	3 671	<b>Contributions financières</b>	(10) <b>7 995</b>	<b>0</b>
Transports	5 793	6 024	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	(16) 3 590	0
Déplacements et frais de mission	12 954	17 996	<b>Utilisation des fonds dédiés</b>	(6) <b>331</b>	<b>0</b>
Frais de représentation	351	917	<b>Autres produits</b>	(17) <b>2 374</b>	<b>7 814</b>
Frais postaux et de télécommunication	5 641	5 420	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>446 669</b>	<b>415 687</b>
Frais bancaires et assimilés	896	956	Produits des créances	0	0
Subventions d'exploitation (3)	0	5 488	Produits des placements	16	81
<b>Services extérieurs</b>	<b>88 621</b>	<b>77 731</b>	Intérêts des comptes rémunérés	74	204
<b>Achats et services extérieurs</b>	<b>225 265</b>	<b>202 026</b>	Différences positives de charges	(17) 5 476	66
<b>Aides financières</b> (3)	<b>7 867</b>	<b>0</b>	Reprises sur prov., dépréciations et transfert de change	10	137
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b> (9)	<b>5 967</b>	<b>6 176</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>5 576</b>	<b>488</b>
Charges de personnel France	(4) 0	83 096	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 429	990
Charges de personnel national	(2) 0	98 683	Reprises sur prov., dépréciations et transfert de change	80	38
Salaires et charges refacturés	(1) 0	11 740	Reprises sur subventions investissement	63	7
<b>Charges de personnel</b>	<b>0</b>	<b>193 520</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 572</b>	<b>1 035</b>
<b>Salaires et traitements (France)</b> (4)	<b>62 347</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>453 817</b>	<b>417 210</b>
<b>Charges sociales (France)</b> (4)	<b>22 875</b>	<b>0</b>	<b>Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b> (6)	<b>0</b>	<b>209</b>
<b>Salaires et traitement, charges sociales personnel national</b> (2)	<b>86 217</b>	<b>0</b>	<b>RÉSULTAT NÉGATIF</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions</b> (5)	<b>0</b>	<b>6 160</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>453 817</b>	<b>417 420</b>
<b>Dotations aux amort. et aux dépréciations</b> (5)	<b>4 380</b>	<b>0</b>			
<b>Dotations aux provisions</b> (5)	<b>3 184</b>	<b>0</b>			
<b>Report en fonds dédiés</b> (6)	<b>905</b>	<b>0</b>			
<b>Autres charges</b> (7)	<b>1 859</b>	<b>3 470</b>			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>420 866</b>	<b>411 353</b>			
Mali de liquidation	0	167			
Intérêts et charges assimilées (8)	10	0			
Intérêts sur emprunts	366	403			
Différences négatives de change	(7) 9 601	58			
Dotations aux amort., aux dépréc. et aux prov.	2	13			
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>9 979</b>	<b>642</b>			
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	581	517			
Dotations aux amort., aux dépréc. et aux prov.	0	85			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>581</b>	<b>602</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>431 427</b>	<b>412 597</b>			
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées</b> (6)	<b>0</b>	<b>418</b>			
<b>Impôts sur les bénéfices</b> (9)	<b>35</b>	<b>0</b>			
<b>RÉSULTAT POSITIF</b>	<b>22 355</b>	<b>4 405</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>453 817</b>	<b>417 420</b>			



## Contributions volontaires en nature

Présentées comme des actes par lequel une personne physique ou morale apporte au groupe MSF-France un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Les contributions volontaires en nature correspondent à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes,
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état,
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Elles sont, au regard du nouveau règlement N° 2018-06, valorisées et comptabilisées si les deux conditions suivantes sont remplies :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'ensemble combiné,
- Les entités combinées sont en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Par ailleurs, le groupe MSF-France, au-delà du recensement des contributions volontaires en nature perçues qui étaient déjà recensées, présente également à compter du 01 janvier 2020 les donations effectuées au bénéfice d'autres entités (autres sections MSF, structures médicales, autres organismes) pour un montant de 4 793 milliers d'euros.

## 1.2 Autres faits caractéristiques de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe au titre des événements significatifs de l'exercice, le groupe MSF-France constate que son activité a été significativement affectée par la crise sanitaire de 2020 sans remettre en cause sa continuité d'exploitation sur l'année 2021.

Parmi les conséquences notables de cet événement sur l'activité des entités combinées en 2020, il est porté à l'attention du lecteur les éléments ci-après :

**L'Association MSF** a collecté 23 897 milliers d'euros de fonds dédiés aux missions et activités

COVID de Médecins Sans Frontières, portées par l'Association et toutes les sections du Mouvement MSF qui ont déployé de nouvelles opérations et adapté leurs activités de terrain et de support pour prendre en charge l'épidémie de COVID. Elle a consommé l'intégralité de ces financements sur l'exercice, en constatant 26 091 milliers d'euros de dépenses pour lutter contre cette pandémie.

**La Fondation MSF** a collecté des fonds dédiés au financement de deux projets innovants basés sur le développement de plateformes digitales pour soutenir les systèmes de surveillance et d'alertes Covid-19 et renforcer dans les contextes complexifiés par la crise de Covid-19 le suivi des patients atteints de maladies chroniques.

Ces projets ainsi que le soutien de la Fondation aux équipes opérationnelles de l'Association Médecins Sans Frontières qui font face à la pandémie se poursuivront en 2021, financés par les fonds collectés non encore utilisés qui s'élèvent à 464 K euros au 31 décembre 2020.

La crise du COVID aura eu un impact très conséquent sur l'activité export de **MSF Logistique** notamment pour assurer la continuité de l'activité pendant les périodes de confinement en France. Les demandes des sections MSF pour sécuriser l'approvisionnement d'équipement de protection individuelle, d'équipement d'oxygène et de certains traitements ont généré des achats complexes dans un contexte de tension internationale et de dépendance au marché asiatique. La plateforme de Dubaï a été largement mise à contribution lors de cette crise. Une des conséquences directes des difficultés d'approvisionnement de l'année est la forte hausse des stocks bruts qui passent de 23 milliers d'euros au 31/12/2019 à 29,8 milliers d'euros à la clôture 2020.

## 2. Description de l'objet social

**Les missions sociales du groupe MSF France reflètent les missions sociales des différentes entités combinées.**

**Celles-ci sont détaillées dans les états financiers annuels de chacune d'entre elles.**

**Ainsi L'Association MSF** porte secours aux populations les plus vulnérables, développe des compétences médicales et opérationnelles

locales, informe et sensibilise le public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales et soutient la recherche et le développement dans le domaine médical.

Sa mission sociale d'assistance médicale aux populations les plus vulnérables se concrétise par :

- Les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par MSF Association seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF,
- Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées à Dubai, New York, Tokyo, Sydney, Dakar et Abidjan. Les équipes de support ainsi décentralisées sont en charge de certains programmes et projets sous la responsabilité des directions opérationnelle et médicale de l'Association MSF. Elles participent à définir et mettre en œuvre le plan stratégique médico-opérationnel de l'Association.

Les soutiens financiers à d'autres organismes concourt au déploiement opérationnel de MSF sur les terrains.

La mission sociale d'information et de sensibilisation du public de l'Association MSF correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités opérationnelles de MSF et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

La mission de recherche et développement dans le domaine médical prend la forme d'une contribution financière à plusieurs initiatives du mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases Initiative (DNDI).

**La Fondation MSF** ancre son action dans le changement de pratiques à grande échelle. Pour atteindre cet objectif, ses projets se concentrent sur trois domaines principaux :

- Innovation technologique : elle développe des solutions aux problèmes de terrain basée sur des innovations technologiques,
- Recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, elle soutient la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel transformatif,

La connaissance humanitaire : au sein de La Fondation, le CRASH vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain et plus généralement sur le monde humanitaire.

**L'Association MSF Logistique** est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services logistiques.

Les activités de recherche, les études épidémiologiques et les formations médicales de **l'Association Epicentre** viennent en appui des projets opérationnels de MSF.

Enfin, la SCI MSF propriétaire du siège parisien de MSF France hébergent les activités de l'ensemble des équipes basées à Paris.

### 3. Principes, règles et méthodes comptables combinées

#### 3.1 Définition et périmètre de combinaison

Les entités ci-dessous ont été intégrées globalement, pour 100% de leur activité, dans la combinaison des comptes au 31 décembre 2020 et constituent le « groupe MSF-France » :

- Médecins Sans Frontières (Association RUP\*) - entité combinante
- Médecins Sans Frontières Logistique (Association)
- Epicentre (Association)
- Fondation Médecins Sans Frontières (Fondation RUP\*)
- SCI Médecins Sans Frontières (Société Civile Immobilière)

\* Reconnue d'Utilité Publique

Entités combinées avec l'Association MSF	STATUT JURIDIQUE	ACTIVITES
MSF Logistique	Association	Achats, conditionnement, stockage et affrètement des médicaments et du matériel, médical ou non médical, destinés aux missions
Epicentre	Association	Recherche épidémiologique, études médicales, support informatique, et formation du personnel médical
Fondation MSF	Fondation	Apport de solutions innovantes aux problématiques rencontrées sur les terrains Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires en France et à l'étranger. Propriétaire du siège de MSF Logistique et du centre de formation logistique de l'association MSF à Mérignac
SCI MSF	SCI	Propriétaire siège parisien avenue Jean Jaurès 75019

Les comptes combinés sont l'équivalent des comptes consolidés pour un ensemble d'entités dont l'unité et la cohésion proviennent de circonstances autres que celles prévues à l'article 357-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Ainsi, l'Association Médecins Sans Frontières combine les entités qui concourent à ses missions par la mise en œuvre d'activités spécialisées et complémentaires. Les conseils d'administration des entités du groupe sont statutairement composés d'administrateurs de l'Association MSF. Le groupe MSF-France a développé un partenariat privilégié avec certaines sections non opérationnelles du mouvement MSF. Il s'agit de MSF Australie, MSF Japon et MSF USA. Ces sections sont juridiquement de droit national, présentent des comptes annuels indépendants, et ne font pas partie du périmètre de combinaison, leurs conseils d'administration n'étant pas contrôlés par celui de l'Association Médecins Sans Frontières.

### 3.2 Principes généraux de combinaison

Les bilans et compte de résultat combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes associations, fondation et sociétés comprises dans le périmètre, éventuellement après retraitements et reclassements (harmonisation des plans de comptes). Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés sans incidence sur le résultat combiné. Les profits et pertes internes, et les éventuelles provisions constatées sur des opérations internes sont également éliminés. Ces éliminations ont une incidence sur le résultat combiné.

### 3.3 Méthodes comptables retenues

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- le règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des personnes morales de droits privé à but non lucratif,
- le règlement N°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07,
- le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, dont la section VI traite plus spécifiquement de la combinaison.

Les comptes sont établis en euros, ils couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année de clôture. Les principales méthodes utilisées, comprenant les retraitements de combinaison, sont les suivantes :

## 4. Règles et méthodes comptables du bilan

### 4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires, hors coûts de formation). Elles sont généralement amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans, selon le mode linéaire.

### 4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC N° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

	Non amortis
Terrains	
Bâtiment d'activités – Structure	20-60
Bâtiment administratif – Structure	10-40
Bâtiment d'activités – Façade	15-20
Logement – Structure / façade	20-50
Bâtiment administratif – Structure	30
Garage – Construction	20
Bâtiment d'activités – Equipements techniques	15-20
Bâtiment administratif – Equipements techniques	10-30
Bâtiment d'activités – Installations générales	10-20
Bâtiment administratif – Installations générales	10-30
Bâtiment d'activités – Agencements / Aménagements	20
Bâtiment administratif – Agencements / Aménagements	5-30
Logement – Equipements techniques	15-20
Logement – Installations générales	10-20
Honoraires sur travaux	40
Matériels de bureau et informatique	2-15
Matériels de transport	10
Mobilier	5-25

Les véhicules et les ordinateurs, qui subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements, qui n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'interventions.

### 4.3 Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. A la clôture de l'exercice, lorsque celle-ci est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 4.4 Legs et donations destinés à être cédés

L'Association MSF et la Fondation MSF sont habilitées à recevoir des libéralités.

Les biens et dettes reçus par legs, y compris les frais notariés, sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le Conseil d'Administration, en l'absence de condition suspensive.

En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres,
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- Des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès,
- Des dettes grevant le bien transféré y compris des frais de notaires afférents,
- De toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que l'Association ou la Fondation s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation.



Les dettes sont comptabilisées dans le compte « Dettes des legs ou donations ».

La partie des ressources constatée dans les produits de l'exercice et non encore encaissée à sa clôture est comptabilisée au passif dans les « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont apurés au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie un produit d'« Utilisation des fonds reportés ».

Les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés, qui surviennent après la date d'acceptation sont directement inscrits en compte de résultat dans les comptes « Autres charges sur legs ou donations » et « Autres produits sur legs ou donations » sans qu'ils viennent amender les sommes inscrites au bilan.

Sur décision des Conseils d'Administration de l'Association MSF et de la Fondation MSF, les valeurs des actifs et des passifs du legs ou de la donation, valorisés et comptabilisés à la date d'acceptation, peuvent être corrigés sur la base d'informations obtenues postérieurement à la date d'acceptation de la libéralité. Les montants inscrits en fonds reportés au titre de cette libéralité s'en trouveront corrigés d'autant.

En cas de perte de valeur des éléments d'actifs non réalisés, des dépréciations sont constatées.

Enfin, la gestion temporaire d'un bien légué ou donné, entraîne la comptabilisation en résultat d'exploitation des loyers perçus et des charges de fonctionnement correspondantes.

#### 4.5 Stocks et en-cours

Les stocks concernent principalement les stocks de médicaments, livres et matériels médical, logistique et informatique.

##### Stocks de matières et autres approvisionnements

Ils sont valorisés pour leur coût d'acquisition correspondant au prix d'achat et selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». Une dépréciation est calculée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

#### Stocks de marchandises

Ils concernent les marchandises entreposées par MSF Logistique et destinées à être soit utilisées sur les terrains d'intervention du groupe MSF-France, soit vendues aux missions menées par d'autres sections du mouvement MSF ou à d'autres ONG. Ils se composent de stocks de marchandises médicales et logistiques ainsi que de véhicules tout terrain. Ils sont évalués selon la méthode du « prix de revient moyen pondéré » constitué du prix des marchandises et des frais accessoires d'achats. Les règles de dépréciation des stocks sont les suivantes par catégorie de stock :

- Les articles en stock ayant une date de péremption sont dépréciés au regard de leur rotation et du temps restant à courir avant leur obsolescence,
- Les articles n'ayant pas eu de mouvement en stock au cours des trois dernières années à la date de clôture annuelle sont dépréciés par tranche en fonction de l'antériorité de la rotation de stock,
- Les articles enregistrés dans le dépôt « destruction » sont dépréciés à 100%.

#### 4.6 Créances clients, usagers, dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non-recouvrement.

Elles sont enregistrées sous deux rubriques :

- Les créances sur entités du mouvement MSF France, au titre des facturations à l'euro l'euro, aux autres entités du mouvement MSF,
- Les créances sur clients et comptes rattachés, au titre des facturations émises localement par les missions terrain.

Il en va de même pour les dettes fournisseurs et comptes rattachés, enregistrées sous ces mêmes deux rubriques.

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

## 4.7 Créances autres

### Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produits dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des encaissements des fonds. En contrepartie, le compte « Subvention à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

A la clôture de chaque exercice, chaque entité du groupe MSF-France comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières fixées par les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, une entité du groupe MSF-France présente au bailleur des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et la créance correspondante dépréciée dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition sine qua non. En l'absence de réalisation, la décision d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ces financements ne sont enregistrés en produits qu'une fois la condition levée.

### Les grants à recevoir

Sont enregistrées dans cette rubrique les dons des personnes physiques et morales, à recevoir des sections collectrices du mouvement MSF.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri - annuel international du mouve-

ment MSF de reverser une partie de leur collecte à l'Association.

## 4.8 Valeurs mobilières de placements

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectuent selon la méthode « premier entré, premier sorti ». En fin d'exercice MSF Association et la Fondation MSF vendent et rachètent immédiatement leurs placements afin de les valoriser aux cours officiels du 31 décembre de l'exercice.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et/ou pertes de change au compte de résultat.

## 4.9 Disponibilités

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses.

Les dons reçus en chèques jusqu'à fin janvier de l'année suivante, et datés de l'exercice de clôture, sont rattachés aux produits de l'exercice clos et inscrits en dons à l'encaissement à la clôture de l'exercice.

## 4.10 Fonds propres

Ils comprennent :

### Les fonds propres sans droits de reprises

Ce poste comprend les fonds statutaires de l'Association MSF, la dotation initiale de la Fondation MSF et la dotation statutaire de la Fondation.

### Les réserves

#### Le fonds de générosité du public

Ce poste correspond à la part des fonds propres du groupe MSF-France provenant des ressources de générosité du public non encore utilisées et non affectées.

#### La réserve d'investissement issue de la générosité du public

Ce poste présente la part des fonds propres du groupe MSF-France provenant des ressources

collectées auprès du public non encore utilisées, destinées au remboursement de l'emprunt contracté par la SCI MSF pour l'acquisition du siège de l'Association MSF. A la fin de chaque exercice, il matérialise le solde de l'emprunt à rembourser par des fonds issus de la générosité du public.

Chaque année, par affectation des réserves du groupe, telle que décidée par l'Assemblée Générale, il est diminué de l'annuité d'emprunt remboursée sur l'exercice.

#### **Les réserves d'investissement**

Elles correspondent aux fonds privés reçus des donateurs et des sections américaine, suisse et espagnole de Médecins Sans Frontières pour les agrandissements successifs du site de MSF Logistique en 2003-2004 et 2011-2014. Elles ont donc comme contrepartie des immobilisations corporelles. Elles sont mouvementées par affectation du résultat en fin d'exercice à hauteur des dotations aux amortissements calculées sur la quote-part des actifs financés.

#### **Le fonds de réserves**

Le fonds de réserves représente la part des fonds propres du groupe MSF-France non affectée en fonds de générosité du public ou en réserves d'investissement.

#### **Les subventions d'investissement**

Elles concernent les subventions attribuées à la Fondation MSF par des organismes publics qui ont financé l'agrandissement du site de Mérignac. Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif du bilan dès notification de la décision d'attribution à la Fondation et en fonction de leur affectation aux biens.

Une reprise des subventions au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens acquis ou créés au moyen de la subvention, pour un montant proportionnel aux dotations aux amortissements des immobilisations ainsi financées.

### **4.11 Fonds dédiés**

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables. Lorsque des

fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Report en fonds dédiés ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par le groupe MSF-France de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

### **4.12 Provisions pour risques et charges**

Le groupe MSF-France applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (CRC n°2000-06). Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne peuvent être déterminés précisément.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si les entités du groupe MSF-France ont une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources sans contrepartie future attendue.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de l'analyse de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des réclamations formalisées et de leurs probabilités de réalisation.

## **5. Règles et méthodes comptables du compte de résultat**

### **5.1 Présentation du compte de résultat**

Le modèle de compte de résultat adopté par le groupe MSF-France est conforme au règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte par origine et destination (CROD) ainsi que le compte d'emploi annuel des ressources (CER) complètent la lecture de l'utilisation des fonds reçus par le groupe MSF-France.

## 5.2 Dépenses pour les missions

Les dépenses engagées par les missions l'Association MSF sont comptabilisées sur les terrains d'intervention ou depuis le siège pour le compte des missions selon des modalités différentes : la date comptable des dépenses enregistrées depuis le siège coïncide avec la date de livraison du bien ou la date de la réalisation effective de la prestation de service quand les dépenses effectuées par les missions (achats de matériels, salaires des employés nationaux, transports locaux...) peuvent être comptabilisées à la date de leur paiement dans un outil de comptabilité de caisse.

## 5.3 Résultat financier

Le résultat financier sur les valeurs mobilières de placement est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées aux points 4.8 « Valeurs mobilières de placement ».

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en exploitation lorsqu'il est généré par :

- La réévaluation au cours de clôture des dettes et créances en devises étrangères,
- Les dotations et reprises des provisions pour pertes de change latentes (sur les dettes et créances en devises à la clôture),
- Le règlement des créances et des dettes en devises à un taux de change différent de celui utilisé à leur enregistrement.

Le résultat sur les opérations de change est comptabilisé en financier lorsqu'il est généré par :

- L'impact de la réévaluation au cours de clôture des comptes de banques et caisses en devises étrangères,
- Les opérations de couverture de change réalisées par le siège.

## 6. Règles et méthodes du hors bilan

### 6.1 Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant au groupe MSF-France un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet des entités du Groupe. Elles sont présentées au pied respectivement du compte de résultat de l'exercice.

Les principales contributions volontaires en nature au groupe MSF-France correspondent à :

- Des médicaments et équipements médicaux,
- Des équipements logistiques,
- Du bénévolat.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir l'exhaustivité et l'homogénéité des contributions concernées, le groupe MSF-France n'en comptabilise qu'une partie. Néanmoins, par voie déclarative, les terrains produisent un reporting en fin d'exercice de l'ensemble des biens et/ou prestations de services dont les missions ont bénéficié.

Ces renseignements quantitatifs, lorsqu'ils sont suffisamment fiables, sont donnés à titre informatif dans l'annexe des comptes (voir 8.5).

### 6.2 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels combinés. Leur montant est indiqué dans la note 7.5.

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté qui consiste à projeter les droits acquis par chaque salarié à la date de son départ en retraite. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ retraite. Il est effectué par chaque entités du groupe MSF-France qui retient pour le calcul de la provision ses propres critères de taux moyen d'augmentation de salaire, d'actualisation, de charges sociales et de rotation du personnel.

L'âge de départ à la retraite pris pour hypothèse est de 62 ans pour toutes les entités.

### 6.3 Libéralités

Les biens meubles ou immeubles reçus par legs, donations ou assurances-vie sont inscrits en « Engagements reçus » pour leur valeur estimée nette des charges pouvant les grever, lorsque les actifs et passifs connus à la clôture n'ont pas encore été acceptés par le Conseil d'Administration.

### 6.4 Régime fiscal

Les entités combinées ne sont pas assujetties aux impôts commerciaux à l'exception de l'Association MSF pour ses activités lucratives accessoires sectorisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Les entités non soumises aux impôts commerciaux ainsi que l'Association MSF pour ses activités non lucratives, sont cependant redevables de l'impôt à taux réduit sur les revenus de capitaux mobiliers, à l'exception de la Fondation MSF.

## 7. Détail du bilan et du compte de résultat au 31 décembre 2020

### 7.1 Détail de l'actif immobilisé

Voir également règles et méthodes : 4.1, 4.2 & 4.3

En milliers d'euros	Immobilisations						Amortissements et dépréciations					Montant net en fin d'exercice	
	Montant brut en début d'exercice	Montant brut en début d'exercice*	Augmentation	Diminution	Reclassements	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Montant brut en début d'exercice*	Augmentation	Diminution	Reclassements		Cumul en fin d'exercice
<b>Concessions, brevets, licences et valeurs similaires</b>	11 941	11 941	305	0	546	12 792	8 639	8 639	929	0	0	9 569	3 223
Films produits	3 318	3 318	0	0	0	3 318	3 318	3 318	0	0	0	3 318	0
Concessions/licences	8 622	8 622	305	0	546	9 473	5 321	5 321	929	0	0	6 250	3 223
<b>Immobilisations en cours</b>	290	290	527	0	-512	305				0	0		305
<b>Immobilisations incorporelles</b>	12 231	12 231	832	0	35	13 097	8 639	8 639	929	0	0	9 569	3 529
<b>Terrains</b>	50 053	50 053	0	0	0	50 053							50 053
<b>Constructions</b>	42 711	42 711	244	0	0	42 955	4 444	4 444	1 125	0	0	5 569	37 387
<b>Installations techniques, matériel et outillages industriels</b>	31 472	31 472	775	78	118	32 287	10 034	10 034	2 326	81	0	12 279	20 008
Installations et divers aménagements	24 563	24 563	585	0	0	25 147	5 093	5 093	1 665	0	0	6 758	18 390
Matériels, mobilier, informatique	5 206	5 206	188	78	117	5 432	3 821	3 821	507	78	0	4 250	1 183
Autres immobilisations	1 704	1 704	2	0	1	1 707	1 120	1 120	154	2	0	1 272	435
<b>Immobilisation en cours</b>	3 125	3 125	4 509	5	-153	7 477							7 477
<b>Immobilisations corporelles</b>	127 362	127 362	5 529	83	-35	132 773	14 477	14 477	3 451	81	0	17 848	114 925
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	0	3 467	1 245	1 485	0	3 227	0	128	0	9	0	119	3 108
Dépôts divers et Garanties cautions terrains	2 199	2 199	726	1 869	0	1 056	0	0	0	0	0	0	1 056
<b>Immobilisations financières</b>	2 199	2 199	726	1 869	0	1 056	0	0	0	0	0	0	1 056
<b>TOTAL</b>	141 792	145 259	8 331	3 437	0	150 153	23 117	23 245	4 380	89	0	27 536	122 617

\* Mise en application du règlement N°2018-06 du 05 décembre 2018 applicable au 01 janvier 2020



## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels acquis ou / et produits, de licences et de films. Au 31 décembre 2020 la valeur nette comptable des films immobilisés est nulle.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	Asso- ciation MSF	MSF Logis- tique	Epi- centre	Fonda- tion MSF	SCI MSF	Total net
Terrains	0	0	0	3 349	46 704	50 053
Constructions	0	0	0	4 977	32 410	37 387
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 541	576	58	1 888	15 944	20 008
Immobilisations en cours	177	0	0	7 300	0	7 477
<b>TOTAL</b>	<b>1 718</b>	<b>576</b>	<b>58</b>	<b>17 514</b>	<b>95 058</b>	<b>114 925</b>

Les immobilisations en cours au 31 décembre 2020 concernent principalement les travaux de construction du nouvel espace de formation de l'Association MSF, le « Centre Jacques Pinel » propriété de la Fondation MSF financée par l'Association MSF sur le site de MSF Logistique à Mérignac.

## Immobilisations financières

Les dépôts et cautionnements représentent 1 056 milliers d'euros et concernent principalement les cautions versées sur les missions MSF.

## 7.2 Détail de l'actif circulant

### Stocks et en-cours

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Stock guides médicaux	62	-17	45
Stock logistique	401	-47	354
Stock médical et non médical	3	5	8
<b>Stock de matériels et autres approv.</b>	<b>467</b>	<b>-59</b>	<b>408</b>
Stock logistique	6 998	183	7 181
Stock médical et nourriture	15 991	6 600	22 592
<b>Stocks de marchandises</b>	<b>22 989</b>	<b>6 784</b>	<b>29 773</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23 456</b>	<b>6 725</b>	<b>30 181</b>

Voir également règles et méthodes : 4.5

La variation très significative du stock de marchandises de 6 784 milliers d'euros correspond principalement :

- au stock constitué par MSF Logistique pour le compte de MSF Espagne pour 1 789 milliers d'euros,
- au stock de matériels et d'équipements COVID (principalement des concentrateur Oxygène, des masques et des gants) nécessaires aux activités de l'association MSF et des sections MSF pour prendre en charge l'épidémie de COVID.

Compte tenu de la rotation de certains produits et de leur obsolescence, les stocks de marchandises ont été dépréciés de 7%, ce qui représente un montant stable par rapport à 2019 de 2 076 milliers d'euros.

En milliers d'euros	Brut	Dépréciation	Net
<b>Stocks de matériels et autres approvisionnements</b>	<b>408</b>	<b>0</b>	<b>408</b>
Stock logistique	7 181	529	6 652
Stock médical et nourriture	22 592	1 547	21 044
<b>Stocks de marchandises</b>	<b>29 773</b>	<b>2 076</b>	<b>27 697</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30 181</b>	<b>2 076</b>	<b>28 105</b>

## Créances clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Change-ment de rubrique des grants à recevoir *	Montant en début d'exercice après change-ment	Varia-tion	Montant brut en fin d'exer-cice
MSF Australie	56	0	56	26	82
MSF Autriche	0	0	0	17	17
MSF Belgique	8 019	-691	7 328	-2 802	4 527
MSF Canada	0	0	0	14	14
MSF Allemagne	13	-10	3	-3	0
MSF Hollande	11 850	-8 650	3 200	882	4 082
MSF International	940	-43	897	-163	734
MSF Japon	4 048	-4 048	0	1	1
MSF Luxembourg	49	-49	0	0	0
MSF Norvège	4	0	4	-4	0
MSF Espagne	2 949	0	2 949	1 343	4 292
MSF Suisse	7 623	-3 049	4 574	236	4 810
MSF Royaume Uni	7	0	7	-7	0
MSF USA	1 733	-1 644	89	86	175
MSF Supply	0	0	0	659	659
MSF Grèce	211	0	211	3	3
MSF République Tchèque	28	0	28	-28	0
MSF Brésil	41	0	41	0	41
MSF Corée du sud	2 903	-2 903	0	0	0
<b>Créances sur entités du mouvement MSF</b>	<b>40 263</b>	<b>-21 087</b>	<b>19 176</b>	<b>261</b>	<b>19 437</b>
Clients	1 617	0	1 617	-41	1 577
Clients douteux	3	0	3	3	3
Clients factures à établir	68	0	68	-62	6
<b>Clients, comptes rattachés</b>	<b>1 689</b>	<b>0</b>	<b>1 689</b>	<b>-103</b>	<b>1 586</b>
<b>TOTAL</b>	<b>41 951</b>	<b>-21 087</b>	<b>20 865</b>	<b>158</b>	<b>21 022</b>

\* A compter du 01 janvier 2020, les grants à recevoir sont présentés dans la rubrique « Créances autres ». Ils étaient présentés au 31/12/2019 dans la rubrique « Créances clients et comptes rattachés » pour 21 087 milliers d'euros.

Voir également règles et méthodes : 4.6

Les créances clients et comptes rattachés sont à moins d'un an. Elles se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

- Association MSF : 5 599 milliers d'euros,
- MSF Logistique : 12 386 milliers d'euros,
- Epicentre : 1 451 milliers d'euros.

## Créances autres

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Changement de rubrique des grants à recevoir *	Montant en début d'exercice après changement	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Financements institutionnels à recevoir Unitaïd - TB	1 821		1 821	712	2 533
Financements privés à recevoir J&J* - Ebola	1 520		1 520	-1 217	303
Financements privés à recevoir SDC* - Urgence Gaza	937		937	-893	44
<b>Financement à recevoir Association MSF</b>	<b>4 277</b>		<b>4 277</b>	<b>-1 398</b>	<b>2 879</b>
Financements privés à recevoir CEPI* - Ebola	5 229		5 229	-1 257	3 972
Financements privés à recevoir EDCTP* - TB et Fièvre jaune	1 543		1 543	537	2 080
Financements à recevoir Unitaïd - TB	29		29	835	864
Financements à recevoir ANRS*- FujiLam	0		0	606	606
Financements à recevoir divers	2 196		2 196	-480	1 716
<b>Financement à recevoir Epicentre</b>	<b>8 997</b>		<b>8 997</b>	<b>241</b>	<b>9 238</b>
Financements à recevoir Fondation Tides - ASTapp	864		864	-864	0
<b>Financement à recevoir Fondation MSF</b>	<b>864</b>		<b>864</b>	<b>-864</b>	<b>0</b>
<b>Total Financement à recevoir</b>	<b>14 138</b>		<b>14 138</b>	<b>-2 021</b>	<b>12 117</b>
Legs à recevoir Association MSF	66		66	-64	2
<b>Total Legs à recevoir</b>	<b>66</b>		<b>66</b>	<b>-64</b>	<b>2</b>
Avances versées sur commandes MSF Logistique	229		229	1 910	2 139
<b>Total Avances versées sur commande</b>	<b>229</b>		<b>229</b>	<b>1 910</b>	<b>2 139</b>
Autres créances MSF Association	1 256		1 256	-60	1 196
Autres créances MSF Logistique	231		231	-41	190
Autres créances Epicentre	168		168	-7	160
Autres créances Fondation MSF	15		15	315	330
<b>Total Autres créances</b>	<b>1 670</b>		<b>1 670</b>	<b>207</b>	<b>1 877</b>
Grant à recevoir MSF Association - MSF USA	0	1 644	1 644	18 076	19 720
Grant à recevoir MSF Association - MSF Japon	0	4 048	4 048	9 953	14 001
Grant à recevoir MSF Association - MSF Australie	0		0	1 142	1 142
Grant à recevoir MSF Association - MSF international	0	43	43	509	552
Grant à recevoir MSF Association - MSF Italie	0		0	21	21
Grant à recevoir MSF Association - MSF Allemagne	0	10	10	7	17
Grant à recevoir MSF Association - MSF Canada	0		0	16	16
Grant à recevoir MSF Association - MSF Luxembourg	0	49	49	-47	2
Grant à recevoir MSF Association - autres sections MSF	0		0	1	1
Grant à recevoir MSF Association - MSF Hollande	0	8 650	8 650	-8 650	0
Grant à recevoir MSF Association - MSF Suisse	0	3 049	3 049	-3 049	0
Grant à recevoir MSF Association - MSF Corée du sud	0	2 903	2 903	-2 903	0
Grant à recevoir MSF Association - MSF Belgique	0	691	691	-691	0
<b>Total Grant à recevoir</b>	<b>0</b>	<b>21 087</b>	<b>21 087</b>	<b>14 385</b>	<b>35 472</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 103</b>	<b>21 087</b>	<b>37 190</b>	<b>14 417</b>	<b>51 607</b>

Voir également règles et méthodes : 4.7

A compter du 01 janvier 2020, les grants à recevoir sont présentés dans la rubrique « Créances autres ». Ils étaient présentés au 31/12/2019 dans la rubrique « Créances clients et comptes rattachés » pour 21 087 milliers d'euros.

#### Financements à recevoir

- \* J&J : Johnson & Johnson
- \* SDC : Swiss Agency for Development and Cooperation
- \* CEPI : Coalition for Epidemic Preparedness Innovations
- \* EDCTP : European and Developing Countries Clinical trials Partnership
- \* ANRS : Agence Nationale de Recherches sur le Sida et les hépatites virales

#### Association MSF

Le montant total des financements à recevoir diminue de 1 398 milliers d'euros sous l'effet :

- De l'encaissement du financement octroyé par Johnson & Johnson (J&J) et la London School of Hygiene & Tropical Medicine (LSHTM) pour la mise en œuvre d'une étude de recherche sur l'évaluation d'un vaccin Ebola en République Démocratique du Congo,
- De l'encaissement du financement octroyé par la Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC) pour la prise en charge des traumatismes et soins d'urgence à Gaza.

En outre, l'Association MSF mène depuis 2015, en collaboration avec les ONG Partners In Health et InterActive Research and Development le programme « endTB » financé par Unitaid, qui vise à identifier des traitements plus courts, moins toxiques et plus efficaces pour lutter contre la tuberculose multirésistante (TB-MR) à travers :

- L'accès à de nouveaux médicaments
- Deux essais cliniques
- Un partage des résultats et un plaidoyer aux niveaux national et mondial

#### Epicentre

Le montant total des financements à recevoir est stable. Il concerne principalement :

- Un financement octroyé par la Coalition for Epidemic Preparedness Innovation (CEPI), consortium porté par la London School of Hygiene & Tropical Medicine (LSHTM) pour des essais vaccinaux Ebola dans la province du Kivu et en Ouganda. Le financement court jusqu'en 2021 pour l'essai en RDC et jusqu'en 2022 pour celui en Ouganda.
- Un financement octroyé par l'European & Developing Countries Clinical Trials Partnership (EDCTP) pour un essai clinique sur le vaccin contre la fièvre jaune et pour un traitement permettant de réduire la mortalité de la méningite tuberculeuse. Le financement de l'essai clinique court jusqu'en 2021, celui pour le traitement de la méningite jusqu'en 2023.

#### Placements et disponibilités

Les placements du groupe MSF-France s'élèvent à 3 981 milliers d'euros, dont 3 971 milliers d'euros liés à 2 livrets d'épargne souscrits par la Fondation MSF :

En milliers d'euros	Nbre de parts	Valeurs Comptable	Intérêts de l'exercice	Plus ou moins value latente
Valeurs mobilières - Association MSF	975	10	0	0
Livrets d'épargne - Fondation MSF	n.a	3 971	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>975</b>	<b>3 981</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Voir également règles et méthodes : 4.8

Les disponibilités s'élevaient à 87 371 milliers d'euros au 31 décembre 2020 et se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Banques et CCP	57 890	5 534	653	1 214	2 145	67 436
Solde trésorerie de mission	17 838	0	148	0	0	17 986
Caisses	128	12	3	0	0	143
Dons à l'encaissement	1 712	0	0	94	0	1 806
<b>TOTAL</b>	<b>77 568</b>	<b>5 546</b>	<b>804</b>	<b>1 308</b>	<b>2 145</b>	<b>87 371</b>

Voir également règles et méthodes : 4.9

### Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Sur les achats des missions	3 955	0	0	0	0	3 955
Sur les achats des sièges	501	251	3	60	173	988
<b>TOTAL</b>	<b>4 456</b>	<b>251</b>	<b>3</b>	<b>60</b>	<b>173</b>	<b>4 943</b>

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les marchandises, consommables et équipements facturés aux missions, et non encore réceptionnées sur les terrains d'invention.

### Ecarts de conversion actif

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	SCI MSF	Total
Ecarts de conversion Actif	142	2	484	27	0	656
<b>TOTAL</b>	<b>142</b>	<b>2</b>	<b>484</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>656</b>

## 7.3 Détail du passif

### Détail des fonds propres

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice		Affectation du résultat de l'exercice précédent		Montant en début d'exercice après affectation du résultat 2019		Augmentation		Diminution ou consommation		Re-classements*	Montant en fin d'exercice avant affectation du résultat 2020	
	Montant	Dont générosité du public*	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public*	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public*		Montant	Dont générosité du public*
Fonds propres sans droits de reprises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	869	869	0
Fonds statutaire	15	0	0	0	15	0	0	0	0	0	-15	0	0
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	1 647	0	0	0	1 647	0	0	0	0	0	-1 647	0	0
Réserves d'investissement	3 646	0	-221	0	3 425	0	0	0	0	0	-3 425	0	0
Fonds de générosité du public	55 579	55 579	-18 727	-18 727	36 852	36 852	0	0	0	0	0	36 852	36 852
Réserve d'investissement collectée auprès du Public, affectée non utilisée	28 857	28 857	-1 587	-1 587	27 270	27 270	0	0	0	0	0	27 270	27 270
Réserves d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 425	3 425	0
Fonds de réserves	71 426	67 191	24 939	26 050	96 366	93 241	0	0	0	0	-854	95 512	93 241
<b>Réserves</b>	<b>155 862</b>	<b>151 627</b>	<b>4 625</b>	<b>5 736</b>	<b>160 487</b>	<b>157 363</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 571</b>	<b>163 059</b>	<b>157 363</b>
Report à nouveau	0	0	0	0	0	0	358	0	0	0	0	358	0
Excédent ou déficit de l'exercice	4 405	5 736	-4 405	-5 736	0	0	22 355	0	0	0	0	22 355	24 982
Subventions d'investissement	66	0	0	0	66	0	0	0	421	0	1 647	1 292	0
<b>TOTAL</b>	<b>165 640</b>	<b>157 363</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>165 640</b>	<b>157 363</b>	<b>22 821</b>	<b>0</b>	<b>530</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>187 931</b>	<b>182 344</b>

\*Mise en application du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 au 01 janvier 2020.

Voir également règles et méthodes : 4.10



Les reclassements correspondent à l'application du règlement N°2018-06 du 05 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptable (ANC) applicable au 01 janvier 2020.

Suite à la décision de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2020, le résultat combiné qui présentait un excédent de 4 405 milliers d'euros à fin 2019, a été réparti comme suit :

- En diminution du fonds de générosité du public pour 18 727 milliers d'euros, ledit fonds de générosité du public s'élevant désormais à 36 852 milliers d'euros.
- En accroissement du fonds de réserve à hauteur de 24 939 milliers d'euros, ledit fonds de réserves s'élevant désormais à 96 366 milliers d'euros.
- En diminution de la réserve d'investissement à hauteur de 221 milliers d'euros, ladite réserve d'investissement s'élevant désormais à 3 425 milliers d'euros
- En diminution de la réserve d'investissement collectée auprès du public, de la part de générosité publique destinée au remboursement du prêt qui a financé l'acquisition du siège de l'association MSF, pour un montant de 1 587 milliers d'euros.

La réserve d'investissement collectée auprès du public résultant de l'opération ci-avant s'élève désormais à **27 270** milliers d'euros.

Le résultat combiné 2020 s'explique comme suit :

En milliers d'euros	Asso- ciation MSF	MSF Logis- tique	Epi- centre	Fonda- tion MSF	SCI MSF	Total net
Résultat comptes sociaux par entité	21 242	243	141	115	724	<b>22 463</b>
Retraitement de la marge sur charges constatées d'avance sur achats à MSF Logistique	-109					-109
<b>Contribution de chaque entités au résultat combiné</b>	<b>21 133</b>	<b>243</b>	<b>141</b>	<b>115</b>	<b>724</b>	<b>22 355</b>

### Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds reportés représentent le montant du produit net futur des legs et donations, (prix de vente – passifs de succession – coûts de réalisation des actifs). Ils seront soldés au moment de la réalisation du bien de la succession ou de la donation. Ils concernent l'Association MSF et s'élèvent au 31 décembre à 5 234 milliers d'euros.

### Fonds dédiés

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	Montant en fin d'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Epicentre : projet Yellow Fever	38	0	38	0	0	0	0
Association MSF : projet tuberculose	0	5	0	0	0	5	0
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>38</b>	<b>5</b>	<b>38</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>
Association MSF : activités logistiques Watsan	154	71	176	0	0	48	0
Fondation MSF : programme de recherche sur l'antibiorésistance ASTapp	27	176	0	0	0	203	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>	<b>182</b>	<b>246</b>	<b>176</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>252</b>	<b>0</b>
Association MSF : fonds dédiés "Sauvegarde en méditerranée"	8	0	0	0	0	8	0
Association MSF : fonds dédiés non mouvementés depuis 2ans *	84	9	0	0	0	93	84
Association MSF : fonds dédiés Explosion Beyrouth (Liban)	0	44	0	0	0	44	0
Association MSF : fonds dédiés "Recherche antibio Amman (Jordanie)"	0	104	0	0	0	104	0
Fondation MSF : fondation Innovators For Humanitarian Action(FIFHA)	256	33	0	0	0	289	0
Fondation MSF : projet 3D	117	0	117	0	0	0	0
Fondation MSF : COVID	0	464	0	0	0	464	0
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>465</b>	<b>654</b>	<b>117</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 002</b>	<b>84</b>
<b>TOTAL</b>	<b>684</b>	<b>905</b>	<b>331</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 258</b>	<b>84</b>

\* Correspond au total reporté en 2019 dans la ligne : Fonds dédiés non mouvementés depuis plus de deux ans. Ces fonds sont dédiés à hauteur de 58 milliers d'euros à l'urgence de BAM, du nom de la ville d'Iran dévastée par le séisme de décembre 2003, et à l'Algérie pour 19 milliers d'euros. Ils seront soumis au Conseil d'Administration de l'Association en 2021 pour être utilisés sur d'autres programmes.

Voir également règles et méthodes : 4.11

Le détail des fonds dédiés est présenté dans chacune des annexes des entités du groupe MSF-France.

## Provisions pour risques et charges

### Par nature

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Reclassement*	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	1 723	1 981	587	72	351	2 145
Provisions pour charges	897	482	515	216	265	515
<b>Provisions d'exploitation</b>	<b>2 620</b>	<b>2 463</b>	<b>1 102</b>	<b>288</b>	<b>616</b>	<b>2 660</b>
<b>Provisions financières</b>	<b>-109</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Provisions exceptionnelles</b>	<b>47</b>	<b>85</b>	<b>0</b>	<b>80</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 558</b>	<b>2 558</b>	<b>1 104</b>	<b>378</b>	<b>616</b>	<b>2 667</b>

\* Le reclassement des montants d'ouverture a pour objectif de refléter la présentation des provisions pour risques et charges déclinée dans les états financiers annuels de chaque entité du groupe MSF-France.

### Par entité

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Association MSF	2 453	1 004	281	614	2 562
MSF Logistique	102	93	97	0	98
Epicentre	3	8	0	3	8
Fondation MSF	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 558</b>	<b>1 104</b>	<b>378</b>	<b>616</b>	<b>2 667</b>

Voir également règles et méthodes : 4.12

Les dotations de l'année concernent principalement des risques de contentieux sur les missions.

L'utilisation des reprises sur provisions concernent des contentieux dénoués sur l'exercice ainsi que des fermetures de projets qui étaient programmées à la clôture 2020.

L'inspection du travail est intervenue à la fin de l'année 2019 sur le site de la rue Saint Sabin. Au regard de ses conclusions formulées au cours de l'exercice 2020, des éléments produits et des différences d'appréciation des points relevés, l'Association MSF n'est pas en mesure de connaître l'issue de ces contrôles et n'a constaté aucun passif dans ses comptes au 31 décembre 2020.

## Emprunts bancaires et dettes assimilées

La SCI MSF a souscrit en octobre 2016, un emprunt de 35 000 milliers d'euros, sur une durée de 20 ans, pour financer l'acquisition d'un immeuble avenue Jean Jaurès, siège parisien des entités du groupe MSF-France.

Au 31 décembre 2020, 5 488 milliers d'euros ont été remboursés sur ces 35 000 milliers d'euros.

En 2020, en raison du COVID, la SCI MSF a bénéficié sur proposition de la banque d'un report de deux échéances sans incidence sur le taux d'intérêt global.

## Dettes fournisseurs et compte rattachés

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Changement de rubrique des grants à reverser *	Montant en début d'exercice après changement	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Australie	90		90	396	486
MSF Autriche	44		44	-6	38
MSF Belgique	1 681	-77	1 604	2 521	4 126
MSF Canada	86		86	53	139
MSF Danemark	41		41	-28	13
MSF Allemagne	141		141	12	153
MSF Hollande	607		607	-346	260
MSF Hong Kong	4		4	-4	0
MSF Italie	93		93	1	94
MSF International	16		16	150	166
MSF Japon	439		439	298	736
MSF Luxembourg	1		1	-1	0
MSF Norvège	12		12	-1	12
MSF Espagne	195		195	39	234
MSF Suède	50		50	-23	28
MSF Suisse	1 262		1 262	-324	938
MSF Royaume Uni	116	-82	35	28	62
MSF USA	2 141	-53	2 087	232	2 320
MSF Supply	39		39	461	499
MSF Grèce	6		6	72	78
MSF Afrique du sud	3		3	3	6
MSF Irlande	1		1	-1	0
MSF Brésil	4		4	-3	1
MSF Corée du sud	20		20	-6	14
MSF SITS - Shared IT Services	0			15	15
MSF Nairobi	10		10	5	15
<b>TOTAL Dettes sur entités du mouvement MSF</b>	<b>7 098</b>	<b>-212</b>	<b>6 886</b>	<b>3 545</b>	<b>10 431</b>
Fournisseurs	10 887		10 887	869	11 756
Fournisseurs factures à recevoir	5 526		5 526	-42	5 484
Fournisseurs terrain	2 351		2 351	459	2 810
<b>TOTAL Dettes Fournisseurs</b>	<b>18 763</b>		<b>18 763</b>	<b>1 287</b>	<b>20 050</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25 861</b>	<b>-212</b>	<b>25 649</b>	<b>4 831</b>	<b>30 481</b>

\* A compter du 01 janvier 2020, les grants à reverser sont présentés dans la rubrique « Autres dettes ». Ils étaient présentés au 31/12/2019 dans la rubrique « Dettes fournisseurs et comptes rattachés »

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Les **dettes sur entités du mouvement** correspondent principalement aux dépenses de personnel expatrié, facturées à MSF France par les autres sections MSF.

L'ensemble des **dettes fournisseurs** est à moins d'un an. Elles se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

- Association MSF : 6 388 milliers d'euros,
- MSF Logistique : 12 345 milliers d'euros,
- Epicentre : 135 milliers d'euros,
- Fondation MSF : 865 milliers d'euros,
- SCI MSF : 318 milliers d'euros.

## Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Indemnités	128	-126	2
Impôts et taxes, versements assimilés	1 987	203	2 190
Personnel	1 349	-912	437
Organismes sociaux	7 696	917	8 613
Provisions congés payés, CET, précarité	12 235	865	13 100
<b>TOTAL</b>	<b>23 395</b>	<b>947</b>	<b>24 342</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

## Autres dettes

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Changement de rubrique des grants à reverser*	Montant en début d'exercice après changement	Variation	Montant en fin d'exercice
Autres dettes	1 515		1 515	-587	928
<b>Total Autres dettes</b>	<b>1 515</b>		<b>1 515</b>	<b>-587</b>	<b>928</b>
Financements perçus d'avance	229		229	-177	52
<b>Total Financement perçus d'avance</b>	<b>229</b>		<b>229</b>	<b>-177</b>	<b>52</b>
MSF Suisse - stock urgence	4 287		4 287	1 934	6 220
MSF Espagne - stock urgence	563		563	1 789	2 352
Médecins Du Monde - stock urgence	342		342	0	342
<b>Total Avances et acomptes reçus sur commandes</b>	<b>5 191</b>		<b>5 191</b>	<b>3 723</b>	<b>8 914</b>
Grant à reverser MSF Belgique	0	77	77	1 659	1 736
Grant à reverser MSF Espagne	0		0	568	568
Grant à reverser MSF Royaume-Uni	0	82	82	156	238
Grant à reverser MSF USA	0	53	53	-53	0
Grant à reverser MSF Suisse	0		0	4	4
<b>Total Grant à reverser</b>	<b>0</b>	<b>212</b>	<b>212</b>	<b>2 334</b>	<b>2 546</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 935</b>	<b>212</b>	<b>7 147</b>	<b>5 293</b>	<b>12 440</b>

\* A compter du 01 janvier 2020, les grants à reverser sont présentés dans la rubrique « Autres dettes ». Ils étaient présentés au 31/12/2019 dans la rubrique « Dettes fournisseurs et comptes rattachés ».

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Les **autres dettes** correspondent principalement à la contribution de l'Association MSF à la DNDi (Drugs for Neglected Diseases initiative). La DNDi est une organisation de recherche indépendante, à but non lucratif, basée à Genève, ayant pour objectif le développement de médicaments pour les maladies tropicales négligées, par exemple la leishmaniose, la maladie du sommeil ou la maladie de Chagas.

Les **financements perçus d'avance** matérialisent des financements accordés au titre de projets dont les dépenses seront engagées en 2021. Au 31 décembre 2020 ces financements n'étaient pas encore reçus des bailleurs.

Les **avances et acomptes reçus sur commandes** correspondent au prépaiement reçu par MSF Logistique de MSF Suisse, MSF Espagne et Médecins Du monde (MDM) au titre du « stock urgence » qui est mis à leur disposition.

Les **grant à reverser** correspondent à des contributions financières accordées par les entités du groupe MSF-France ou à des dons affectés aux

projets d'autres sections du mouvement reçus pour leur compte par les entités du groupe MSF-France.

## Produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Association MSF	2 177	-1 913	264
Fondation MSF	864	-540	323
MSF Logistique	23	-11	12
Epicentre	7 205	-111	7 095
<b>TOTAL</b>	<b>10 269</b>	<b>-2 575</b>	<b>7 694</b>

### Association MSF

Les produits constatés d'avance concernent principalement le financement de Véolia qui excède les dépenses engagées sur 2020.

### Fondation MSF

Les produits constatés d'avance concernent la quote-part des financements de la Fondation Tides allouée aux exercices suivants, selon le plan pluriannuel d'utilisation des fonds.



## Epicentre

Les produits constatés d'avance correspondent principalement aux financements de la Coalition for Epidemic Preparedness Innovations (CEPI) pour 2 656 milliers d'euros, à ceux de l'European & Developing Countries Clinical Trials Partnership (EDCTP) pour 2 150 milliers d'euros et au financement d'UNITAID pour 1 015 milliers d'euros.

## 7.4 Détail du compte de résultat

### Résultat d'exploitation

Les comptes combinés du groupe MSF constatent un excédent d'exploitation de **25 802** milliers d'euros. Le total des charges d'exploitation est de 420 866 milliers d'euros et les produits d'exploitation s'élèvent à 446 669 milliers d'euros.

Les charges et produits d'exploitation sont présentés par nature, catégorie d'activité et par secteur géographique dans le compte de résultat par origine et destination et dans le compte d'emploi annuel des ressources (voir 9.1 Principes, règles et méthodes du C.R.O.D).

Le groupe MSF est soumis aux impôts commerciaux au titre des activités lucratives accessoires sectorisées dans l'Association MSF. L'activité lucrative représente moins de 0,1% des produits et des charges du groupe MSF. Elle concerne l'activité de partenariats de l'Association MSF.

Le résultat d'exploitation comprend le montant net des produits et des charges liés aux legs et donations cédés pour **9 464** milliers d'euros en 2020.

En milliers d'euros	2020
<b>Produits</b>	
Montant perçu au titre des assurances-vie	5 089
Prix de vente des biens perçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 607
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	27
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	9 703
<b>TOTAL</b>	<b>20 425</b>
<b>Charges</b>	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 285
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	202
Reports en fonds reportés liés aux legs ou donations	9 475
<b>TOTAL</b>	<b>10 961</b>
<b>SOLDE</b>	<b>9 464</b>

## Résultat financier

Voir également règles et méthodes : 5.3

Les charges et produits financiers s'élèvent respectivement à 9 979 et 5 576 milliers d'euros, générant une perte financière nette de **4 403** milliers d'euros.

Le résultat financier inclut 9 601 milliers d'euros de différences négatives de change et 5 476 milliers d'euros de différence positives de change au 31 décembre 2020.

### Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels s'élèvent respectivement à 581 et 1 572 milliers d'euros, générant un gain exceptionnel net de 991 milliers d'euros.

### Analyse du résultat de change

L'analyse détaillée de la nature des transactions génératrices d'écart de change a conduit en 2020 à une meilleure lecture et classification comptable du résultat de change entre exploitation et financier.

En milliers d'euros	2020	2019
Produits de change d'exploitation	2 374	7 814
Charges de change d'exploitation	-1 859	-3 470
<b>Résultat de change d'exploitation</b>	<b>516</b>	<b>4 344</b>
Produits de change financiers	5 476	66
Charges de change financière	-9 528	-58
<b>Résultat de change financier</b>	<b>-4 051</b>	<b>8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-3 536</b>	<b>4 352</b>

Les opérations de l'année dégagent une perte de change nette de 3 536 milliers d'euros imputable essentiellement à l'évolution défavorable de la parité EUR/USD.

## 7.5 Engagements hors bilan

MSF Logistique a signé un bail sur les bureaux Jafza Dubaï de 45 m<sup>2</sup> pour une durée de 1 an, commencé le 30 août 2020 et se terminant le 28 août 2021. Le loyer annuel de base hors taxe et charge s'élève à 22 milliers d'euros.

En milliers d'euros	Associa- tion MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	Total net
Engagement en matière de pensions et de retraites	1 297	821	259	65	2 442
Bail commercial Jafza Dubaï	0	14	0	0	14
<b>TOTAL</b>	<b>1 297</b>	<b>835</b>	<b>259</b>	<b>65</b>	<b>2 456</b>

Voir également règles et méthodes : 6.2

## 7.6 Suretés réelles immobilières accordées

Dans le cadre de l'acquisition du siège de l'Association MSF, la SCI MSF a contracté un emprunt avec les suretés suivantes :

- Privilège de prêteur de denier d'un montant en principal de 35 000 milliers d'euros jusqu'au 21 octobre 2037,
- Nantissement des 500 parts que détiennent l'Association MSF et Epicentre dans le capital de la SCI MSF,
- Cession des créances des bureaux de Jaurès au titre des loyers liés aux baux sur l'immeuble Jaurès.

## 7.7 Évolution de la trésorerie

Variation de la trésorerie en milliers d'euros	2020	2019	Variation
<b>1. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs privés</b>	<b>320 565</b>	<b>298 079</b>	<b>22 487</b>
+ Ressources collectées auprès du public et autres fonds privés	332 730	305 572	27 158
+ Variation des créances et dettes liées aux dons et fonds privés	-12 165	-7 494	-4 672
<b>2. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs institutionnels</b>	<b>6 302</b>	<b>2 704</b>	<b>3 598</b>
+ Financements institutionnels publics	4 571	3 902	669
- Quote-part des subventions d'investissement versées au résultat	-63	-7	-56
+ Variation des créances et dettes liées aux financements institutionnels	-1 794	-1 190	2 984
<b>3. Trésorerie liés aux activités humanitaires et au fonctionnement</b>	<b>-306 720</b>	<b>-295 747</b>	<b>-10 973</b>
+ Autres ressources	116 184	107 737	8 448
- Dépenses de missions sociales	-394 567	-374 147	-20 420
- Dépenses de collecte, de fonctionnement et provisions	-35 990	-38 449	2 460
+ Variation des amortissements et provisions	4 587	3 468	1 119
+ Valeur nette comptable des immobilisations sorties	3	647	-644
- Gains/pertes générés par les actifs et dettes financiers	4 411	277	4 134
+ Variation des stocks, autres créances et dettes	-1 349	4 720	-6 069
<b>Variation de la trésorerie liée à l'activité (a) = 1+2+3</b>	<b>20 147</b>	<b>5 036</b>	<b>15 111</b>
<b>Variation de la trésorerie liée aux activités d'investissement (b)</b>	<b>-5 217</b>	<b>-23 193</b>	<b>17 976</b>
<b>Variation de la trésorerie liée aux activités de financement (c)</b>	<b>12 906</b>	<b>-1 860</b>	<b>14 766</b>
<b>Variation globale de trésorerie (a+b+c)</b>	<b>27 836</b>	<b>-20 017</b>	<b>47 854</b>
<b>Trésorerie en début d'exercice (A)</b>	<b>63 343</b>	<b>83 360</b>	<b>-20 017</b>
<b>Trésorerie en fin d'exercice (B)</b>	<b>91 179</b>	<b>63 343</b>	<b>27 836</b>
<b>Variation globale de trésorerie = (B) - (A)</b>	<b>27 836</b>	<b>-20 017</b>	<b>47 854</b>

Le solde de trésorerie représente le total des soldes débiteurs et créditeurs des disponibilités au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre de 2020, la trésorerie est supérieure de **27 836** milliers d'euros à celle du 31 décembre 2019. Cette évolution s'explique dans le détail de la manière suivante :

- La trésorerie provenant des donateurs ou financeurs privés s'élève à **320 565** milliers d'euros soit 22 487 milliers d'euros de plus que l'année précédente (+8%). Cette hausse de trésorerie provient essentiellement des résultats exceptionnels de collecte en France et dans les sections partenaires pour 27 158 milliers d'euros.
- La trésorerie provenant des financeurs institutionnels représente **6302** milliers d'euros. Elle augmente de 3 598 milliers d'euros par rapport à l'année 2019, conséquence d'une diminution des créances de MSF Association et de la Fondation sur les bailleurs.
- Les missions sociales et le fonctionnement ont consommé **306 720** milliers d'euros, soit 10 973 milliers d'euros de plus qu'en 2019 (+4%).
- La variation de trésorerie **5217** milliers d'euros sur les investissements de l'année correspond aux décaissements réalisés par la Fondation MSF pour les travaux du Centre Jacques Pinel.
- La variation de trésorerie de **12906** milliers d'euros constatée sur les activités de financement correspond principalement à un prêt de MSF USA à MSF Logistique.

## 8. Autres informations

### 8.1 Honoraires cac

Les honoraires des commissaires aux comptes Ernst and Young s'élèvent sur l'exercice pour le groupe MSF France à 191 milliers d'euros hors taxe.

### 8.2 Effectifs

Les effectifs exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP) mentionnés ci-après sont ceux du personnel travaillant pour le groupe-MSF. Ils incluent ainsi le personnel du Groupe MSF France contractualisé pour le compte d'autres sections et refacturé à ses sections mais n'inclue pas le personnel mis à disposition de MSF France par le mouvement MSF. Ces effectifs augmentent de 1.6 % avec 10 064 ETP au 31 décembre 2020 dont 744 dans les sièges et 9320 sur les terrains d'intervention contre 9909 ETP (708 dans les sièges et 9201 sur les missions) au

31 décembre 2019. Ils ne prennent pas en compte les journaliers et le personnel des ministères de la Santé.

### 8.3 Conseils d'administration des entités du groupe

Seul le président du Conseil d'administration de l'association Médecins Sans Frontières est rémunéré.

La rémunération brute versée au Docteur TARAZIAN s'est élevée à 91 570 euros sur l'exercice 2020. Aucun autre membre des conseils d'administration du groupe MSF-France n'est rémunéré pour sa fonction d'administrateur.

### 8.4 Les trois premières rémunérations brutes versées en 2020

Il est présenté dans les états financiers de chacune des entités du groupe MSF-France, le montant cumulé annuel des trois premières rémunérations ainsi que les rémunérations mensuelles des trois plus hauts cadres, versées en 2020.

### 8.5 Nature et valorisation des ressources en nature

En milliers d'euros	Associa- tion MSF	MSF Logis- tique	Epicentre	Fondation MSF	Total net
Valorisation des ressources en nature perçues	915	60	0	1 536	2 511
Valorisation des ressources en nature données	915	60	0	1 536	2 511

#### Nature et valorisation des ressources en nature reçues

##### Association MSF

Les médicaments et autres approvisionnements fournis par des partenaires dans le cadre de prises en charge conjointes ou administrés aux bénéficiaires pour le compte des partenaires, ne sont pas considérés comme des contributions volontaires en nature.

Seules les contributions libres d'affectation pour l'association figurent dans les ressources en nature listées ci-après.

En milliers d'euros	2019	2020
Bangladesh	42	78
Cambodge	0	
Côte d'Ivoire	0	25
France	51	18
Haïti	22	0
Irak	10	0
Jordanie	100	0
Kenya	1	0
Liban	0	29
Libéria	0	
Mali	0	
Malawi	6	27
Mozambique	36	0
Niger	4	0
Nigéria	19	46
Palestine	11	1
République centrafricaine	8	11
République démocratique du Congo	117	7
Soudan du Sud	56	26
Syrie	31	21
Tchad	0	51
Yémen	51	22
Toutes missions	0	552
<b>Missions sociales</b>	<b>568</b>	<b>915</b>
<b>Recherche de fonds</b>	<b>7</b>	<b>0</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>575</b>	<b>975</b>

## Fondation MSF

En 2019 la Fondation avait reçu de la Fondation Tides un prix d'un montant de 1,3 millions de dollars, dans le cadre de la compétition « AI Global Impact Challenge », pour le développement d'ASTapp, application mobile gratuite d'aide au diagnostic de la résistance aux antibiotiques.

En 2020, l'entreprise Google a gracieusement mis à la disposition de la Fondation six de ses collaborateurs dans le cadre de ce même projet ASTapp, lauréat du Google Impact Challenge. Cette contribution en nature a été valorisée par Google de la façon suivante : 6 personnes à temps plein de janvier à septembre 2020 pour des semaines de travail à 40 heures par semaine,

soit 292,5 milliers de dollars par collaborateur soit un total de 1 755 milliers de dollars pour six collaborateurs à temps plein. Au taux moyen USD/EUR des 6 derniers mois de l'exercice, cela représente 1 536 milliers d'euros de prestations en nature.

## 8.6 Montant des fournitures, équipements et matériels distribués par le Groupe MSF à d'autres entités

En milliers d'euros	Nature	2020
Autres sections MSF	Equipement logistique	59
	Equipement médical	119
	Vaccins	1
	Médicaments et matériel médical	88
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	16
<b>Total Autres sections MSF</b>		<b>283</b>
Hôpitaux	Equipement logistique	36
	Equipement médical	24
	Vaccins	5
	Médicaments et matériel médical	2 091
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	3
<b>Total Hôpitaux</b>		<b>2 159</b>
Structures médicales	Equipement logistique	244
	Equipement médical	55
	Vaccins	16
	Médicaments et matériel médical	1 022
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	5
	Matériel logistique	13
<b>Total Structures médicales</b>		<b>1 355</b>
ONG	Equipement logistique	21
	Equipement médical	1
	Médicaments et matériel médical	659
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	255
<b>Total ONG</b>		<b>937</b>
Autres	Equipement logistique	39
	Médicaments et matériel médical	19
<b>Total autres</b>		<b>58</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 793</b>



## 9. Principes, règles et méthodes du C.R.O.D

### 9.1 Généralités

Par application du nouveau règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la loi N° 91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- Un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (CROD),
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi N° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (CER),
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Le CROD rend compte, dans un tableau en liste de l'origine des ressources, de la destination des dépenses et de leur financement par les ressources de générosité du public. Il introduit un comparatif de l'année clôturée et de l'année précédente qui sera mis en place par le groupe MSF France à partir de la clôture 2021, pour les années 2020 et 2021.

Le CROD classe les charges en six rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions, impôts sur les bénéfices et reports en fonds dédiés de l'exercice. Il impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Il regroupe les produits dans cinq rubriques distinctes : les produits liés à la générosité du public, les produits non liés à la générosité du public, les subventions et autres concours publics, les reprises de provision et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs. Les produits liés à la générosité du public s'entendent comme l'ensemble des dons, legs et donations reçus des personnes physiques et morales ainsi que les produits qui en découlent, comme les produits financiers, les loyers, les plus-values de cessions réalisées sur des biens dont la générosité du public a financé l'acquisition.

Le CROD est construit directement à partir de la comptabilité analytique des entités du groupe MSF France. Celle-ci enregistre dans des centres de coûts distincts, les dépenses des différents services et activités des entités combinées. La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques citées ci avant. Les dépenses communes à plusieurs activités sont ventilées entre les différentes rubriques par application de clés de répartition :

- Les temps passés par personne pour les activités des équipes de communication, de collecte et de partenariat, du département juridique et du département information,
- La surface occupée par le personnel dédié à chaque activité du groupe MSF France pour répartir les dépenses de services généraux et les charges générales,
- Le pourcentage de chiffre d'affaires réalisé avec l'association MSF et celui réalisé avec d'autres organisations, pour répartir au sein de la mission sociale, les dépenses d'activité de MSF Logistique et d'Épicentre entre dépenses d'opérations et autres activités à vocation humanitaire.

Ces ventilations permettent de présenter le coût complet des emplois de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement du groupe MSF France.

## 9.2 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

En application de l'article 611-2 du nouveau règlement, le groupe MSF produit pour la première année le CROD. Comme le prévoit le règlement, la comparaison des exercices interviendra à la clôture 2021 pour les exercices 2021 et 2020.

En milliers d'euros	EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public
<b>A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION</b>		
PRODUITS PAR ORIGINE		
<b>1 - Produits liés à la générosité du public</b>		
1.1 Cotisations sans contrepartie	22	22
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	71 997	71 997
- Legs, donations et assurances-vie	9 464	9 464
- Mécénat	5 687	5 687
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	238 021	238 021
<b>2 - Produits non liés à la générosité du public</b>		
2.1 Cotisations avec contrepartie	0	
2.2 Parrainage des entreprises	47	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	461	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	120 234	
<b>3 - Subventions et autres concours publics</b>	4 571	
<b>4 - Reprises sur provisions et dépréciations</b>	2 982	0
<b>5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs</b>	331	117
<b>TOTAL</b>	<b>453 817</b>	<b>325 308</b>
CHARGES PAR DESTINATION		
<b>1 - Missions sociales</b>		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par MSF France	6 696	5 488
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	10	9
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par MSF France	380 830	264 646
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	6 942	6 374
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	15 000	13 643
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	102	90
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	17 758	9 421
<b>4 - Dotations aux provisions et dépréciations</b>	3 184	0
<b>5 - Impôt sur les bénéfices</b>	35	
<b>6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	905	654
<b>TOTAL</b>	<b>431 462</b>	<b>300 326</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>22 355</b>	<b>24 982</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
PRODUITS PAR ORIGINE		
<b>1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>		
- Prestations en nature	0	0
- Dons en nature	975	975
<b>2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public</b>	1 536	
<b>3 - Concours publics en nature</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>2 512</b>	<b>975</b>
CHARGES PAR DESTINATION		
<b>1 - Contributions volontaires aux missions sociales</b>		
- Réalisées en France	1 536	0
- Réalisées à l'étranger	975	975
<b>2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>		
<b>3 - Contributions volontaires au fonctionnement</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>2 512</b>	<b>975</b>

L'excédent de ressources de générosité du public (GP) sur les emplois de l'année financés par la GP, est de 24 982 milliers d'euros. Cet excédent est utilisé pour financer les investissements de l'année (4 894 milliers d'euros).

Les ressources de générosité du public mises en réserve sur l'exercice totalisent ainsi 48 995 milliers d'euros (voir 10.2 CER 2020). Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le CROD.

## Tableau de passage des produits par destination

En milliers d'euros

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRODUITS DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Produits liés à la générosité du public			Produits non liés à la générosité du public			Subventions et autres concours publics	Reprises sur provi- sions et dépré- ciations	Utilisa- tions des fonds dédiés antérieurs	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Cotisat- ions sans contre- partie	Dons, legs et mécénat	Autres produits liés à la générosité du public	Parrai- nage des entre- prises	Contribu- tions finan- cières sans contre- partie	Autres produits non liés à la générosité du public				
Cotisations	22	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>22</b>
Ventes de biens et services	0	0	1 000	47	0	82 646	0	0	0	<b>83 694</b>
<i>Ventes de biens</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>592</i>	<i>47</i>	<i>0</i>	<i>58 274</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>58 914</i>
<i>Ventes de prestations de service</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>408</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>24 372</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>24 780</i>
Produits de tiers financiers	0	87 148	236 926	0	461	7 534	4 571	0	0	<b>336 639</b>
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 571</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 571</i>
<i>Dont manuels</i>	<i>0</i>	<i>71 997</i>	<i>169 048</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>241 045</i>
<i>Mécénats</i>	<i>0</i>	<i>5 687</i>	<i>67 878</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>73 565</i>
<i>Legs, donations et assurances vie</i>	<i>0</i>	<i>9 464</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>9 464</i>
<i>Contributions financières</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>461</i>	<i>7 534</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>7 995</i>
Reprises sur amortissements, dépréciations	0	0	0	0	0	697	0	2 892	0	<b>3 590</b>
Utilisation des fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	331	<b>331</b>
Autres produits	0	0	16	0	0	22 376	0	0	0	<b>22 392</b>
Produits financiers	0	0	78	0	0	5 488	0	0	0	<b>5 576</b>
Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	1 492	0	0	0	<b>1 572</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>87 148</b>	<b>238 021</b>	<b>47</b>	<b>461</b>	<b>120 234</b>	<b>4 571</b>	<b>2 982</b>	<b>331</b>	<b>453 817</b>

## Tableau de passage des charges par destination

Conformément à l'art 432-16 du nouveau règlement, le groupe MSF France présente ci-dessous le rapprochement entre les charges du compte de résultat et les rubriques du CROD.

En milliers d'euros

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par MSF France	Versements à d'autres organismes	par MSF France	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises	0	0	80 372	0	0	0	14	0	0	0	0	0	<b>80 386</b>
Variation de stock	0	0	-6 784	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>-6 784</b>
Autres achats et charges externes	2 464	0	135 218	0	11 258	13	2 711	0	0	0	0	0	<b>151 663</b>
Aides financières	0	10	0	6 942	0	0	915	0	0	0	0	0	<b>7 867</b>
Impôts, taxes et versements assimilés	296	0	3 988	0	267	7	1 410	0	0	0	0	0	<b>5 967</b>
Salaires et traitements	2 610	0	49 809	0	2 120	52	7 757	0	0	0	0	0	<b>62 347</b>
Charges sociales	1 212	0	17 336	0	1 059	26	3 242	0	0	0	0	0	<b>22 875</b>
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	1	0	85 659	0	128	0	429	0	0	0	0	0	<b>86 217</b>
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	67	0	3 317	0	168	4	823	0	0	0	0	0	<b>4 380</b>
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	3 184	0	0	0	0	<b>3 184</b>
Reports en fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	905	0	0	<b>905</b>
Autres charges	46	0	1 811	0	0	0	2	0	0	0	0	0	<b>1 859</b>
Charges financières	0	0	9 561	0	0	0	417	0	0	0	0	0	<b>9 979</b>
Charges exceptionnelles	1	0	543	0	0	0	38	0	0	0	0	0	<b>581</b>
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	0	35	0	0	0	<b>35</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 696</b>	<b>10</b>	<b>380 830</b>	<b>6 942</b>	<b>15 000</b>	<b>102</b>	<b>17 758</b>	<b>3 184</b>	<b>35</b>	<b>905</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>431 462</b>



## 9.3 Les charges par destination

### Détail des missions sociales

Les missions sociales du groupe MSF France reflètent les missions sociales des différentes entités combinées et détaillées dans les états financiers annuels de chacune d'entre elles.

Ainsi l'Association MSF porte secours aux populations les plus vulnérables, développe des compétences médicales et opérationnelles locales. Elle informe et sensibilise le public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales et soutient la recherche et le développement dans le domaine médical.

#### L'assistance et la formation aux populations

Cette mission sociale correspond aux opérations médicales de secours menées sur le terrain et aux activités du siège pour la part concernant la mise en œuvre de ces opérations.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- Les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par MSF Association seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF,
- Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées à Dubai, New York, Tokyo, Sydney, Dakar et Abidjan. Les équipes de support ainsi décentralisées sont en charge de certains programmes et projets sous la responsabilité des directions opérationnelle et médicale de l'Association MSF. Elles participent à définir et mettre en œuvre le plan stratégique médico-opérationnel de l'Association.
- Les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à MSF un concours opérationnel sur les terrains.

#### L'information et la sensibilisation du public

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- Les activités du département de la communication pour la part dédiée à ces actions ;
- Les publications et productions audiovisuelles relatant les situations de terrain, les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc.

#### La recherche et le développement dans le domaine médical

Dans le cadre de cette mission sociale, MSF Association soutient financièrement plusieurs initiatives du mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases Initiative (DNDi).

L'innovation et la recherche sont au cœur de la mission sociale de La Fondation MSF qui articule son action autour de trois axes :

- L'innovation technologique : basée sur des innovations technologiques, la Fondation MSF développe des solutions aux problèmes de terrain,
- La recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, la Fondation MSF soutient la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel transformatif,
- La connaissance humanitaire : au sein de La Fondation MSF, le CRASH vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain et plus généralement sur le monde humanitaire.

Les activités de recherche, les études épidémiologiques et les formations médicales de l'Association Epicentre viennent en appui des projets opérationnels de MSF.

L'Association MSF Logistique est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et mé-

dicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services logistiques. Les coûts correspondants sont directement intégrés aux dépenses d'opérations. L'activité de MSF Logistique avec d'autres acteurs que l'Association MSF, Epicentre ou la Fondation MSF génère les coûts des autres activités liées à la mission sociale.

Les coûts correspondants se ventilent entre les dépenses d'opération et de support des opérations.

Enfin, la SCI MSF propriétaire du siège parisien de MSF France héberge les activités de l'ensemble des équipes basées à Paris.

### Ventilation des dépenses de missions sociales

Le CROD et le CER imposent une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Les actions menées dans les pays d'intervention sont directement rattachables à l'une ou l'autre de ces catégories.

Les activités de support et d'information menées par le siège ne sont pas directement rattachables à ces catégories puisqu'elles concernent l'ensemble des pays d'intervention. Les dépenses correspondantes sont ainsi réparties entre « actions réalisées en France » et « actions réalisées à l'étranger » au prorata du coût des opérations réalisées en France d'une part et dans les pays d'intervention hors la France d'autre part.

### Détail des emplois de missions sociales

En milliers d'euros	2020	2019	% des emplois	% des emplois
Opérations réalisées en France	5 645	2 851	1%	1%
Opérations réalisées à l'étranger	230 551	234 015	54%	57%
			0%	0%
Opérations conduites par MSF-France	236 196	236 866	55%	58%
Versements à d'autres organismes	6 496	2 580	2%	1%
Opérations pour le compte d'autres sections	16 034	18 300	4%	4%
<b>Dépenses des opérations en France et à l'étranger</b>	<b>258 726</b>	<b>257 746</b>	<b>61%</b>	<b>63%</b>
Support des opérations	44 522	37 441	10%	9%
<i>dont impact de l'évolution des taux de change</i>	<i>10 871</i>	<i>2 970</i>		
<i>Support des opérations hors change</i>	<i>33 651</i>	<i>34 471</i>		
Information et sensibilisation du public	2 703	3 091	1%	1%
Autres activités liées à la mission sociale	88 071	75 227	21%	18%
Versements à d'autres organismes	455	642	0%	0%
<b>Missions sociales de MSF et de ses satellites</b>	<b>394 477</b>	<b>374 147</b>	<b>92%</b>	<b>91%</b>

Hors impact de change, l'ensemble des activités des missions sociales augmente de 12 429 milliers d'euros entre 2019 et 2020 du fait de l'accroisse-

ment des coûts liés aux ventes de marchandises et prestations logistiques de MSF Logistique.

## Détail des emplois de missions sociales par destination

En milliers d'euros	Missions réalisées		2020 Total	2019 Total
	en France	à l'étranger		
	(1)	(2)	(1) + (2)	(1) + (2)
Opérations conduites par MSF-France	5 645	230 551	236 196	236 866
Versements à d'autres organismes *	10	6 486	6 496	2 580
Opérations conduites pour le compte d'autres sections	2	16 032	16 034	18 300
<b>Dépenses des opérations en France et à l'étranger</b>	<b>5 657</b>	<b>253 069</b>	<b>258 726</b>	<b>257 746</b>
Support des opérations	345	44 177	44 522	37 441
Information et sensibilisation du public	21	2 682	2 703	3 091
Autres activités liées à la mission sociale	682	87 389	88 071	75 227
Versements à d'autres organismes *	4	452	455	642
<b>Missions sociales</b>	<b>6 709</b>	<b>387 768</b>	<b>394 477</b>	<b>374 147</b>
*Total versements à d'autres organismes	14	6 938	6 952	3 222
Actions réalisées directement	6 696	380 830	387 525	370 925
<b>Missions sociales de MSF et de ses satellites</b>	<b>6 709</b>	<b>387 768</b>	<b>394 477</b>	<b>374 147</b>

Les emplois affectés aux missions sociales s'élèvent en 2020 à 394 477 milliers d'euros.

Ces emplois comprennent :

- Les dépenses directes d'opérations (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées uniquement par les entités combinées ou conjointement avec d'autres sections MSF majoritairement réalisées à l'étranger pour 236 196 milliers d'euros (contre 236 866 milliers d'euros en 2019). Ces dépenses comprennent 23 964 milliers euros de coûts liés à des missions Covid-19 menées par la Fondation MSF et l'Association MSF pour prendre en charge des patients atteints du COVID, adapter les activités des programmes et fournir les équipements de protection aux missions dans le but de préserver la continuité des soins et la prise en charge des malades atteints d'autres pathologies que le COVID.
- Les dépenses menées pour le compte d'autres sections MSF pour 16 034 milliers d'euros, en diminution de 2 267 milliers d'euros sur l'exercice.
- Les coûts de support aux opérations pour 44 522 milliers d'euros, dont 10 871 milliers d'euros de pertes de change. Ils correspondent au pilotage, à la coordination et à l'évaluation des programmes, à l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement et formation). Ce support est déployé depuis les sièges par les équipes basées à Paris, aux Emirats arabes unis, à New-York, Tokyo, Dakar, Abidjan et Bordeaux. Ces coûts engagés pour l'ensemble des activités déployées dans les pays d'intervention, sont ventilés entre les actions réalisées en France et celles réalisées à l'étranger au prorata des dépenses directes d'opérations conduites en France ou hors de France.
- Les dépenses d'information et de sensibilisation du public à hauteur de 2 703 milliers d'euros, qui se composent d'événements de communication externe à des fins de témoignage : montage d'expositions, communiqués et dossiers de presse, rédaction de livres, production de

films, etc. Elles sont ventilées de la même manière que les coûts des supports aux missions entre les opérations en France et à l'étranger.

- Les autres activités liées aux missions sociales qui regroupent les activités des satellites (MSF Logistique et Epicentre principalement) avec d'autres sections ou organisations humanitaires.

Elles sont affectées directement aux missions réalisées à l'étranger. L'augmentation des coûts des ventes de marchandises et prestations logistiques s'explique par l'activité de MSF Logistique qui a dû faire aux besoins liés à la pandémie du COVID en proposant des articles, faute de disponibilité sur les marchés, à des prix majorés.

En milliers d'euros	2020	2019	% des emplois	% des emplois
Coûts des ventes de marchandises et prestations logistiques	79 192	66 954	19%	16%
Consultations, recherches et formations médicales autres sections MSF	3 295	4 135	1%	1%
Consultations, recherches et formations médicales autres organisations	4 798	3 391	1%	1%
Guidelines médicaux et logistiques	195	191	0%	0%
Campagne pour l'Accès aux Médicaments Essentiels et DNDi	591	556	0%	0%
<b>Autres activités liées à la mission sociale</b>	<b>88 071</b>	<b>75 227</b>	<b>21%</b>	<b>18%</b>

- Les versements à d'autres organismes

Organisme bénéficiaire	Statut de l'organisme bénéficiaire	Pays d'intervention	Montant en milliers d'euros	Objet du financement
DNDi	Association		2 057	MSF et la DNDi travaillent, au Cambodge, à développer de nouvelles stratégies de diagnostics et de traitements dans le cadre de la prise en charge de l'hépatite C. Les versements à la DNDi pour ce projet représentent 1 847 K€. Par ailleurs, MSF finance annuellement Drugs for Neglected Diseases initiative (initiative Médicaments contre les Maladies Négligées), organisme de recherche et de développement dont l'objectif est de livrer de nouveaux traitements pour les maladies les plus négligées. La contribution 2020 s'élève à 210 K€.
MSF Belgique MSF Suisse MSF Espagne	Association	Brésil, Grèce, Liban, Burkina Faso, Sénégal, Cameroun, Italie	1 645	MSF reverse les dons fléchés sur des missions réalisées par d'autres sections du Mouvement MSF. Sur les 1 645 K€ de dons reversés, 1 201 K€ concernaient des missions "Covid-19".
MSF USA	Association	Etats Unis	1 464	MSF a financé les opérations Covid-19 mises en œuvre aux USA par MSF USA.
LIKHAAN	Association	Philippines	304	Dans le cadre de son projet de soins de santé sexuelle et reproductive, MSF finance Likhaan, organisation locale, qui offre des services de planning familial aux populations des districts défavorisés de Tondo et de San Andres.
MSF International	Association		255	MSF soutien la création d'un centre MSF de services informatiques partagés.
CAME	Association		246	MSF finance annuellement la CAME (Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels), association qui vise à améliorer l'accès aux médicaments essentiels. Ses missions s'articulent autour de trois axes : surmonter les obstacles à l'accès aux médicaments essentiels, stimuler la recherche et le développement pour les maladies négligées.
ALAMEEN	Association	Syrie	204	MSF finance l'Association ALAMEEN pour la mise en place de deux cliniques mobiles, le support à un centre de santé et l'ouverture d'un centre COVID.

Organisme bénéficiaire	Statut de l'organisme bénéficiaire	Pays d'intervention	Montant en milliers d'euros	Objet du financement
MSF UK	Association		156	MSF co-finance avec MSF UK le programme de formation LEAP (Leadership Education Academic Partnership), master sur mesure à destination des personnels MSF expérimentés, en partenariat avec le HCRI (Humanitarian and Conflict Response Institute) et la LSTM (Liverpool School of Tropical Medicine).
Bourses d'étude	Particuliers		123	MSF finance des bourses pour permettre à ses cadres ou futurs cadres de siège et de terrain de renforcer leurs compétences en accédant à des formations universitaires diplômantes. 17 étudiants en ont bénéficié en 2020.
Institut Pasteur de Dakar	Association	Sénégal	100	MSF participe avec DiaTROPIC au projet de production industrielle de tests de diagnostic rapide permettant l'investigation d'épidémie de rougeole et de méningite bactérienne.
Alkuwait Hospital Mahnaf Hospital Krsh Hospital	Centres de santé	Yémen	88	En plus de travailler directement au sein de plusieurs hôpitaux du pays, MSF apporte son soutien financier à une vingtaine de structures de santé aussi bien dans la ville de Taïz, que dans celle de Sanaa par exemple.
Tal Karamah Phcc Al Baraka Phcc	Centres de santé	Syrie	83	En plus d'offrir aux patients atteints de brûlures sévères une prise en charge globale dans l'hôpital d'Atmeh, MSF apporte son soutien financier à deux centres de santé du nord-ouest de la Syrie, à Al Taqad et Tal al Karamah.
Coges Hospital	Centres de santé	République démocratique du Congo	81	MSF soutient financièrement cinq centres de santé de la ville de Goma, qui prennent en charge les personnes atteintes du VIH/Sida : l'hôpital général de Virunga, les centres de santé de référence de Kahembe et de Carmel et l'hôpital Heal Africa, spécialisé dans la prise en charge des enfants.
International Blue Crescent	Association	Syrie	42	En réponse au tremblement de terre de novembre 2020 dans la ville d'Izmir, MSF a apporté son soutien financier à l'Association IBC.
Hopital Du Pt G De Bamako	Centres de santé	Mali	38	Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 MSF a apporté son soutien financier pour la maintenance annuelle préventive et corrective de la centrale de production d'oxygène de l'Hôpital du Point G.
Z. Danelias's Union Tanadgoma	Association	Géorgie	24	MSF finance l'association UT qui assure le suivi des soins des patients atteints de tuberculose résistante et d'hépatites.
CHR Maradi	Centres de santé	Niger	9	MSF contribue financièrement à l'achat de matériel de laboratoire.
Autres	Divers	France, RCA, Kenya	32	MSF soutient financièrement plusieurs autres structures ou projets.
<b>TOTAL</b>			<b>6 952</b>	

## Détail des charges de recherche de fonds

En milliers d'euros	2020	2019	% des emplois	% des emplois
Frais de collecte France	12 270	12 141	3%	3%
Frais de traitement des dons	1 202	1 035	0%	0%
Gestion des legs	1 088	677	0%	0%
Recherche de fonds entreprises	338	*	0%	0%
Activités annexes (cartes de vœux, etc.)	103	*	0%	0%
<b>Frais d'appel à la générosité du public</b>	<b>15 000</b>	<b>13 853</b>	<b>4%</b>	<b>3%</b>
Frais de recherche des autres fonds privés	16	536*	0%	0%
Coûts de recherche des fonds publics institutionnels	87	99	0%	0%
<b>Frais de recherche de fonds</b>	<b>15 102</b>	<b>14 488</b>	<b>4%</b>	<b>4%</b>

\* En 2019, les frais de recherche de fonds entreprises et activités annexes (cartes de vœux, etc.) étaient présentés sur dans la rubrique « frais de recherche des autres fonds privés ».



Les frais de recherche de fonds distinguent les coûts d'appel à la générosité du public, des autres coûts relatifs à la recherche de partenariats, et des subventions ou concours publics auprès des agences d'État d'aide humanitaire (également appelés financements institutionnels).

Le groupe MSF France supporte les frais de recherche des fonds que l'Association et la Fondation MSF collectent en propre. Les sections MSF enregistrent par ailleurs, chacune dans leur comptabilité, les frais engagés pour lever les fonds versés à l'Association.

Les coûts d'appel à la générosité du public s'élèvent en 2020 à 15 000 milliers d'euros. Ils comprennent les dépenses engagées par l'Association MSF et la Fondation MSF pour solliciter les donateurs (particuliers et entreprises), les frais de traitement des dons (traitements manuels, informatiques et bancaires), la gestion des biens légués, ainsi que les dépenses liées à la diffusion des produits de la boutique en ligne solidaire pour soutenir Médecins Sans Frontières.

Les frais de recherche des autres fonds privés s'élèvent à 102 milliers d'euros et concernent la recherche de financements et de partenariats d'entreprises ainsi que les dépenses liées à la recherche de partenaires institutionnels.

## Détail des charges de fonctionnement

En milliers d'euros	2020	2019	% des emplois	% des emplois
Coût des services de fonctionnement	13 948	16 192	3%	4%
Dépenses liées aux activités marchandes diverses	2 944	3 004	1%	1%
Fonctionnement du pôle associatif	865	1 328	0%	0%
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>17 758</b>	<b>20 523</b>	<b>4%</b>	<b>5%</b>

L'administration et le fonctionnement général sont assurés depuis les sièges des entités combinées. Les coûts des services de fonctionnement correspondent principalement aux activités des directions générale, financière et juridique, des activités de gestion des ressources humaines non opérationnelles, de communication interne ainsi que les dépenses relatives à la gouvernance associative (Conseils d'Administration et Assemblée Générale) et à l'animation du réseau associatif.

Les coûts de fonctionnement représentent 4% des emplois combinés contre 5% en 2019. Cette diminution s'explique principalement par les effets de la pandémie du COVID sur les dépenses de déplacements notamment.

Les coûts de fonctionnement du pôle associatif correspondent aux dépenses liées à la gouvernance associative des entités combinées (réunion

des conseils d'administration, assemblées générales et animation du réseau associatif de l'Association MSF). Leur diminution reflète l'évolution du format des réunions vers un mode de communication à distance générateur d'économie sur les frais de déplacement pour la première fois en 2020, l'Assemblée générale de MSF France s'est en effet tenue à distance.

Les dotations aux provisions pour risques et charges, les dépréciations de créances et les dépréciations de stocks s'élèvent à 3184 milliers d'euros sur l'exercice contre 3 438 milliers d'euros en 2019.

Les ressources affectées non utilisées sur l'exercice s'élèvent à 905 milliers d'euros en augmentation nette de 487 milliers d'euros par rapport à 2019. Cette augmentation s'explique principalement par :

- 464 milliers d'euros perçus par la Fondation MSF et affectés à des activités Covid,
- 176 milliers d'euros affectés au projet ASTapp de la Fondation,
- 71 milliers d'euros que l'Association a reçus pour financer le déploiement sur ses missions d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées,
- 33 milliers d'euros de fonds de la Fondation « FIHA - Fondation Innovation for Humanitarian Action » sous égide de la Fondation,
- 161 milliers d'euros de dons affectés à d'autres actions spécifiques de l'Association MSF (achat d'antibiotiques à Amman, soins apportés aux victimes de l'explosion de Beyrouth).

## 9.4 Les produits par origine

### Détail des ressources

En milliers d'euros	2020	2019	% des produits 2020	% des produits 2019
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	81 460	72 630	18%	17%
Dons des particuliers collectés par MSF-Australie, MSF-Japon, MSF-USA et autres sections MSF	169 048	176 089	37%	42%
Autres fonds privés collectés par les sections MSF	67 878	49 772	15%	12%
Autres fonds privés collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	14 368	7 077	3%	2%
<b>Ressources privées issues de la recherche de fonds</b>	<b>332 755</b>	<b>305 568</b>	<b>73%</b>	<b>73%</b>
<b>Subventions et autres concours publics</b>	<b>4 571</b>	<b>3 902</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>
<b>Ressources issues de la recherche de fonds</b>	<b>337 326</b>	<b>309 469</b>	<b>74%</b>	<b>74%</b>
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	96 201	88 068	21%	21%
Autres ressources	16 977	16 881	4%	4%
<b>Autres produits</b>	<b>113 177</b>	<b>104 949</b>	<b>25%</b>	<b>25%</b>
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>450 503</b>	<b>414 418</b>	<b>99%</b>	<b>99%</b>
Report des ressources affectées non utilisées	331	209	1%	0%
Reprises de provisions	2 982	2 792	0%	1%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>453 817</b>	<b>417 420</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

En 2020, les ressources privées issues de la recherche de fonds s'élèvent à 332 755 milliers d'euros contre 305 568 milliers d'euros sur 2019.

Parmi celles-ci :

- 95 828 milliers d'euros ont été collectés en France et aux Emirats comprenant :
  - 81 460 milliers d'euros de ressources de générosité du public collectées auprès des particuliers, 5 687 milliers d'euros de mécénat, 7 995 milliers d'euros de contributions financières, 664 milliers d'euros de produits

solidaires issus de la boutique MSF et de redevances de partenariats ainsi que 22 milliers d'euros de cotisations.

- Les dons et legs collectés en France et aux Emirats affectés à des programmes spécifiques représentent 6 474 milliers d'euros (5 809 milliers d'euros par MSF association et 667 milliers d'euros par la Fondation MSF) dont ceux constitutifs du « fonds d'urgence » pour 1 893 milliers d'euros, alloués aux activités d'urgence COVID au Pakistan, au Bangladesh, au Somaliland, en Ouganda et en Libye.

- 236 926 milliers d'euros ont été collectés par les sections du mouvement Médecins Sans Frontières contre 225 861 milliers d'euros en 2019.

Les dons reçus des particuliers représentent 71 % des fonds collectés par les sections MSF, les 29 % restant correspondant aux dons des entreprises.

En milliers d'euros

Section		Collecte privée	2020	2019	2020	2019
MSF USA	Dons des particuliers		98 943	84 022		
	Autres fonds privés		55 003	42 863		
<b>Ressources privées issues de la recherche de fonds</b>			<b>153 945</b>	<b>126 885</b>	<b>65%</b>	<b>56%</b>
MSF Australie	Dons des particuliers		19 386	23 922		
	Autres fonds privés		6 999	3 744		
<b>Ressources privées issues de la recherche de fonds</b>			<b>26 384</b>	<b>27 666</b>	<b>11%</b>	<b>12%</b>
MSF Japon	Dons des particuliers		48 136	45 845		
	Autres fonds privés		5 877	2 852		
<b>Ressources privées issues de la recherche de fonds</b>			<b>54 013</b>	<b>48 696</b>	<b>23%</b>	<b>22%</b>
Autres MSF	Dons des particuliers		2 584	22 300		
	Autres fonds privés		0	313		
<b>Ressources privées issues de la recherche de fonds</b>			<b>2 584</b>	<b>22 613</b>	<b>1%</b>	<b>10%</b>
Total	Dons des particuliers		169 048	176 089	71%	78%
	Autres fonds privés		67 878	49 772	29%	22%
<b>Total général</b>			<b>236 926</b>	<b>225 861</b>		

Au total, les ressources privées issues de la recherche de fonds de l'ensemble combiné s'élèvent à 332 755 milliers d'euros, dont 29% collectées en France et aux Emirats.

Les subventions et autres concours publics (également appelés financements institutionnels) correspondent aux financements obtenus auprès des agences d'aide internationales et gouvernementales, ainsi que des collectivités locales.

En 2020, le total de ces ressources s'élève à 4 571 milliers d'euros (contre 3 902 milliers d'euros en 2019), dont 34% octroyés par Unitaid (1 574 milliers d'euros), 22% par le gouvernement Japonais (1 010 milliers d'euros), 21% par le gouvernement Suisse (961 milliers d'euros), 21% par le gouvernement Canadien (941 milliers d'euros) et moins de 2% par d'autres bailleurs institutionnels.

Les autres produits de 113 177 milliers d'euros recouvrent des ressources issues des activités liées aux missions sociales à hauteur de 96 201 milliers euros et d'autres ressources pour 16 977 milliers d'euros :

- les ressources issues des activités liées aux missions sociales correspondent principalement aux produits des activités des deux principaux satellites de l'Association MSF avec des organisations externes au groupe MSF France (79 809 milliers d'euros de ventes de médicaments, de matériel médical et logistique générés par MSF Logistique et 2 129 milliers d'euros de prestations de consultation, recherche et formation facturés par Epicentre) et aux produits de refacturation des dépenses de missions engagées par le Groupe MSF France pour d'autres centres opérationnels de Médecins Sans Frontières (14 259 milliers d'euros).

- les autres ressources comprennent des autres produits d'exploitation pour 3 489 milliers d'euros générés principalement par les activités d'Epicentre, de MSF Logistique et de l'Association MSF avec d'autres sections MSF, des produits financiers incluant les intérêts et plus-values générés par les placements, les gains de change d'exploitation et financiers (7 940 milliers d'euros), d'autres activités marchandes diverses (1 108 milliers d'euros), les produits exceptionnels (1 492 milliers d'euros) et les produits de refacturation des coûts engagés par le Groupe MSF France au titre du fonctionnement d'autres sections de MSF (2 948 milliers d'euros).
- les reprises de provisions pour risques et charges et les reprises pour dépréciation des stocks s'élèvent à 2 982 milliers d'euros.
- le report de ressources affectées non utilisées correspond pour 176 milliers d'euros au financement d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées sur les terrains d'intervention, pour 117 milliers d'euros au financement du programme 3D de la Fondation et pour 38 milliers d'euros au projet fièvre jaune porté par Epicentre.

## 10. Le compte d'emploi des ressources

### 10.1 CER 2019

Conformément à l'article 611-2 du nouveau règlement, le CER 2019 est rappelé ci-dessous pour information.

En milliers d'euros

Emplois par destination	EXERCICE 2019	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019	Ressources par origine	Ressources collectées en 2019	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		55 579
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>374 147</b>	<b>223 675</b>	<b>1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>248 720</b>	<b>248 720</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>			<b>1.1 Dons et legs collectés</b>		
Actions réalisées directement	2 851	2 444	Dons manuels non affectés	66 091	
Versements à d'autres organismes agissant en France	0	0	Dons manuels affectés	712	
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>			Legs et autres libéralités non affectés	5 748	
Actions réalisées directement	368 075	218 199	Legs et autres libéralités affectés	80	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	3 222	3 032	<b>1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité publique</b>	176 089	
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>14 488</b>	<b>13 605</b>	<b>2. AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>56 848</b>	
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	13 853	13 010	<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>3 902</b>	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	536	504	<b>4. AUTRES PRODUITS</b>	<b>104 949</b>	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	99	91			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 523</b>	<b>11 400</b>			
<b>I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>409 158</b>		<b>I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>414 418</b>	
<b>II - Dotations aux provisions</b>	<b>3 438</b>		<b>II - Reprises des provisions</b>	<b>2 792</b>	
<b>III - Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>418</b>		<b>III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>	<b>209</b>	
			<b>IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public</b>		<b>74</b>
<b>IV - Excédent de ressources de l'exercice</b>	<b>4 405</b>		<b>V - Insuffisance de ressources de l'exercice</b>	<b>0</b>	
<b>V - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>417 420</b>	<b>248 680</b>	<b>VI - TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>417 420</b>	<b>248 794</b>
<b>VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>18 841</b>			
<b>VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>0</b>			
<b>VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>267 521</b>	<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>267 521</b>
			<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>		<b>36 852</b>



## 10.2 CER 2020

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2020 est présenté conformément aux dispositions du règlement comptable n°2018-06, en quatre parties :

- Ressources et emplois de la générosité du public de l'exercice ;
- Evolution du montant de la générosité du public non utilisée et libre d'affectation sur l'exercice ;

- Ressources et emplois de la générosité du public qui prennent la forme de contributions volontaires en nature ;
- Fonds dédiés liés à la générosité du public.

Le CER vient préciser l'utilisation de la générosité du public que le CROD a isolé dans la colonne « Dont générosité du public » du tableau des emplois et ressources de l'année.

En milliers d'euros

Emplois par destination	EXERCICE 2020	Ressources par origine	EXERCICE 2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>276 517</b>	<b>1. RESSOURCES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	
<b>1.1 Réalisées en France</b>		<b>1.1 Cotisations sans contrepartie</b>	22
Actions réalisées par l'organisme	5 488	<b>1.2 Dons, legs et mécénats</b>	71 997
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	9	Dons manuels	9 464
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>		Legs, donations et assurances-vie	5 687
Actions réalisées par l'organisme	264 646	Mécénats	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	6 374	<b>1.3 Autres ressources liées à la générosité du public</b>	238 021
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>13 733</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	13 643		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	90		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 421</b>		
		<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>325 190</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>299 672</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>0</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>0</b>	<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>	<b>117</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>654</b>	<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>
<b>EXCEDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>24 982</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>325 308</b>	<b>TOTAL</b>	<b>325 308</b>
		<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)</b>	<b>28 907</b>
		(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	24 982
		(-) Investissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-4 894
		<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)</b>	<b>48 995</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>EXERCICE 2020</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	
Réalisées en France	0
Réalisées à l'étranger	975
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>0</b>
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>975</b>

<b>Fonds dédiés liés à la générosité du public</b>	<b>EXERCICE 2020</b>
<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>465</b>
(-) Utilisation	117
(+) Report	654
<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>1 002</b>

	<b>EXERCICE 2020</b>
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	
Bénévolat	0
Prestations en nature	975
Dons en nature	0
<b>TOTAL</b>	<b>975</b>

Le CER rend compte de l'utilisation de la générosité du public (GP) collectée sur l'exercice pour financer les dépenses de l'exercice. Il est complété par un tableau qui récapitule les ressources de GP disponibles en début d'exercice, celles issues du résultat de l'exercice, celles utilisées pour financer les investissements de l'année. Les désinvestissements nets d'actifs antérieurement financés par la GP, intervenus sur l'exercice, constituent un abondement du même montant des ressources de GP de l'année.

### 10.3 Ressources liées à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public sont définies comme regroupant les dons manuels des donateurs (personnes physiques ou morales), les legs et autres libéralités collectés en France et à l'étranger directement par l'Association, la Fondation ou par les sections et bureaux étrangers du mouvement MSF qui sont associés à la définition et à la validation du projet opérationnel mis en œuvre par le groupe MSF-France.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement,

accord financier pluri - annuel international du mouvement MSF de reverser une partie de leur collecte à l'Association. L'ensemble des ressources reçues des sections MSF constituent ainsi des ressources de générosité du public. Elles sont présentées dans la rubrique « Autres ressources liées à la générosité du public » du CROD et du CER, distinctement des montants collectés directement par l'Association.

A ces ressources s'ajoutent les produits issus des intérêts dégagés sur les placements financiers de la générosité du public ainsi que les produits perçus des legs en cours de réalisation (loyers par exemple).

Ne constituent pas des ressources de la générosité du public : les gains de change et les recettes exceptionnelles. Parmi celles-ci, seuls les produits de cession d'actifs que la générosité du public a financé avec certitude lors de leur acquisition, constituent eux-mêmes des ressources de générosité du public.

### 10.4 Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice

Le groupe MSF disposait au 31 décembre 2019 d'une réserve de générosité du public d'un montant de 36 852 milliers d'euros. Le règlement comptable

N° 2018-06 élargit à d'autres types de ressources le périmètre de la générosité du public.

L'application rétroactive au 01 janvier 2020 du règlement a nécessité d'évaluer, sur la base de cette nouvelle définition de la générosité du public, les nouveaux montants de GP utilisés chaque année pour financer les emplois et les investissements combinés. De la consommation révisée de la GP antérieurement au 31 décembre 2019 découle une **correction du solde non utilisé de la générosité du public en réserve à l'ouverture de l'exercice 2020**. Celui s'établit ainsi à **28 907 milliers d'euros**.

L'évaluation de ce montant tient compte des dons issus du mécénats et des produits financiers issus de placements provenant de la générosité du public désormais constitutifs de ressources de GP auxquels ont été appliqués les règles d'utilisation de la GP décrites ci-après (voir 10.5).

Il est vérifié que conformément à l'article Art. 432-19, le montant des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés est égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs.

En milliers d'euros

Rubriques des fonds propres liées à la générosité du public	Après affectation du résultat 2019	
Fonds de générosité du public	36 852	
Réserves	93 241	
<b>TOTAL A - fonds propres disponibles collectés auprès du public</b>	<b>130 093</b>	
Réserve d'investissement collectée auprès du public, affectée non utilisée*	27 270	
<b>TOTAL B - fonds propres non disponibles collectés auprès du public</b>	<b>27 270</b>	
<b>TOTAL C = TOTAL A + TOTAL B</b>	<b>157 363</b>	
<b>VNC des immobilisations y compris dépôts et cautionnements</b>		
VNC des immobilisations	118 676	
Subvention d'investissement restant à reprendre au compte de résultat	-1 354	
<b>TOTAL D - VNC des immobilisations financées par les réserves disponibles</b>	<b>117 321</b>	
<b>Total E - part de la vnc des immobilisations financées par la générosité du public en réserve</b>	<b>101 185</b>	<b>86,25%</b>
<b>TOTAL A - TOTAL E</b>	<b>28 907</b>	

\* Cette réserve correspond à des ressources de générosité du public indisponibles car mises de côté dans les fonds propres pour couvrir le remboursement futur de l'emprunt bancaire immobilier souscrit par la SCI MSF.

Les investissements sont financés par la GP chaque année à hauteur du ratio de la GP non encore utilisée (après affectation directe) sur les ressources non-GP non encore utilisées (après affectation directe). Principe de non-primauté de la GP au financement des investissements et des emplois restant à financer après affectations directes.

Suite à l'élargissement de la GP par le règlement n°2018-06, ce nouveau ratio a été calculé pour l'Association MSF (entité combinante). C'est celui-ci qui est appliqué, rétroactivement au calcul de la GP consommée pour financer les investissements du groupe MSF antérieurement au 01 janvier 2020.

## 10.5 Suivi des ressources collectées auprès du public

Les modalités d'application du règlement n° 2018-06 aux comptes annuels de 2020 ainsi que les règles de financement des emplois mise en œuvre pour établir le CER ont été révisées et présentées à la Commission Financière du Conseil d'Administration de l'Association qui les a validées.

Le groupe MSF utilise ses ressources pour financer ses emplois et ses investissements en application des principes et des critères de priorité suivants :

### Principes d'« utilisation directe » de la GP pour financer les emplois

- Dans le respect de la volonté des donateurs et testateurs, les dons et libéralités affectés sont intégralement alloués aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence aux opérations d'un pays donné ou à une thématique particulière).
- Dans le respect de ses engagements contractuels, le groupe MSF-France alloue les ressources aux dépenses concernées conformément aux clauses contractuelles (par exemple : financements institutionnels).
- Les dépenses engagées pour le compte des sections du Mouvement MSF ou pour d'autres acteurs et partenaires sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : produit des refacturations aux satellites et sections MSF).

- La marge dégagée par les activités externes des satellites finance en priorité les frais de fonctionnement du Groupe MSF France.

### Principes d'« utilisation proportionnelle » de la GP pour financer les emplois

Les ressources de générosité du public non encore utilisées après application de ces différents principes, sont allouées aux emplois restant à financer à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public. Ce ratio « R » détermine la proportion de générosité du public non encore affectée à utiliser pour le financement des emplois restants.

### Principe d'utilisation de la GP pour financer les investissements

Après application des principes d'utilisation directe et proportionnelle de la GP, la totalité **des ressources de générosité du public qui n'auraient pas encore été utilisées sont allouées au financement des investissements** de l'année.

Ainsi la règle de financement des acquisitions d'immobilisations est différente de celle des emplois. Elle prévoit que la générosité du public finance 100 % des investissements de l'année sans application du ratio « R » défini précédemment.

Tout encaissement relatif à une diminution des immobilisations sur l'exercice (cessions d'actifs, remboursement de caution ou d'avance sur titres participation) vient abonder la générosité du public à la clôture de cet exercice. En revanche, les mises au rebut d'actifs qui ne s'accompagnent pas d'un encaissement ne majorent pas le montant de générosité du public de l'exercice.

## 10.6 Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, l'ensemble combiné a utilisé 299 672 milliers d'euros de ressources de générosité du public sur l'exercice 2020, soit 92 % des ressources collectées auprès du public de l'année.

Au 31 décembre 2020, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées représente 1,4 mois d'activité de l'ensemble combiné et s'élève à 48 995 milliers d'euros.

Les ressources collectées auprès du public sont utilisées sur l'année 2020 pour financer :

- 276 517 milliers d'euros de missions sociales (soit 91% des ressources de générosité du public utilisées sur l'année),
- 13 733 milliers d'euros de frais de recherche de fonds (soit 5% des ressources de générosité du public utilisées sur l'année),
- 9 421 milliers d'euros de frais de fonctionnement (soit 3% des ressources de générosité du public utilisées sur l'année),
- 4 894 milliers d'euros de travaux et d'acquisitions d'immobilisations (soit 2% des ressources de générosité du public utilisées sur l'année).

Les missions sociales sont financées à hauteur de 70% par les ressources collectées auprès du public, les frais de recherche de fonds à hauteur de 91% et les frais de fonctionnement à hauteur de 53%.





# Indicateurs de gestion pluriannuels

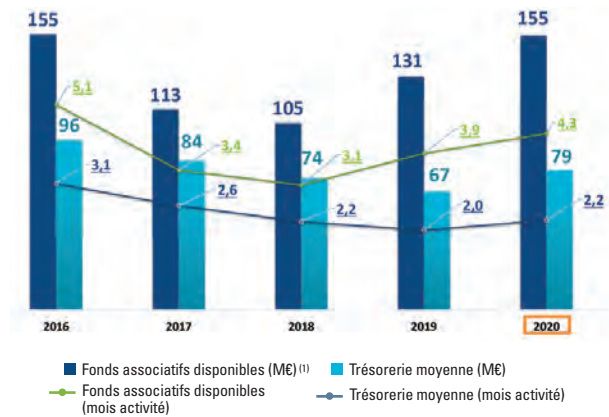
## RESSOURCES, EMPLOIS ET RÉSULTATS COMBINÉS (en millions euros)



Source : Compte d'emploi annuel des ressources combiné

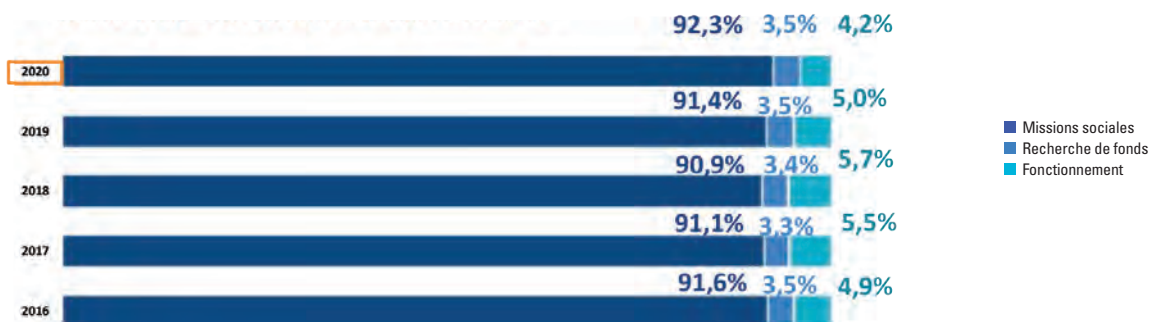
Les ressources sont exprimées hors reprise de provisions et hors utilisation des fonds dédiés antérieurs et les emplois sont exprimés hors dotations aux provisions et hors reports en fonds dédiés de l'exercice.

## FONDS ASSOCIATIFS DISPONIBLES ET TRÉSORERIE MOYENNE (en millions d'euros)

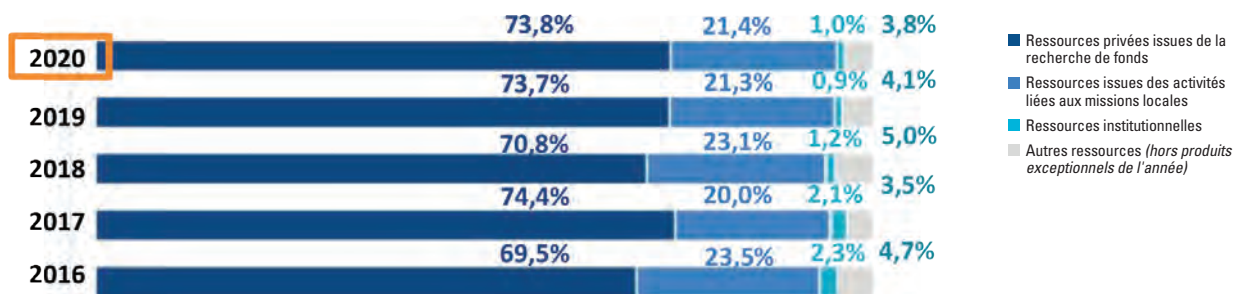


(1) Total des fonds associatifs après affectation du résultat de l'année

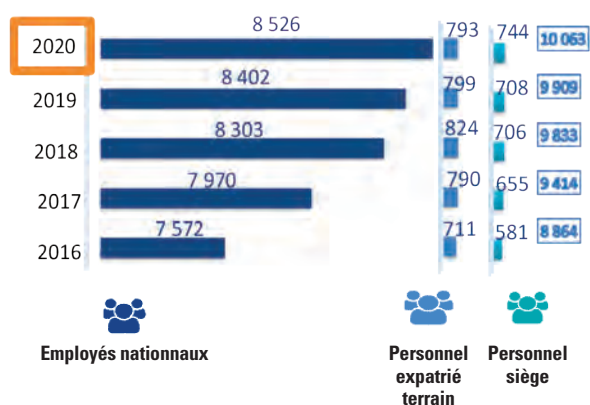
## COMPOSITION DES EMPLOIS COMBINÉS (en %)



### ORIGINE DES RESSOURCES COMBINÉES (en %)



### EFFECTIFS ANNUELS



### COÛT DE L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC





RDC - Réfugiés Rwandais - 1994 - Photographie : Sebastião Salgado

# Organisation de MSF et gouvernance

---

## 1. Le mouvement Médecins Sans Frontières

L'association MSF constitue avec les associations américaine, australienne et japonaises de MSF le groupe OCP (Centre Opérationnel de Paris). OCP forme ainsi l'un des 5 centres opérationnels autour duquel est organisé le mouvement Médecins Sans Frontières.

### 1.1 Organisation et gouvernance du mouvement MSF

Médecins Sans Frontières est une association médicale humanitaire internationale, créée en 1971 à Paris par des médecins et des journalistes. Elle délivre ses secours en toute indépendance et impartialité et se réserve le droit de s'exprimer publiquement sur les situations dont ses équipes peuvent être témoins. Réunies autour d'une même Charte, les équipes de MSF sont composées de personnel médical, logistique et administratif de dizaines de nationalités différentes, expatriés ou employés localement. Elles apportent leurs secours dans le respect des principes de l'action humanitaire et de l'éthique médicale.

Aujourd'hui, le mouvement international MSF compte une quarantaine de sections et bureaux de représentation dont 5 centres opérationnels et une unité opérationnelle en Afrique de l'ouest, ainsi que des organisations satellites spécialisées principalement dans la logistique, l'approvisionnement et l'épidémiologie et MSF International. Toutes les associations sont des entités juridiquement indépendantes enregistrées en conformité avec les lois du pays dans lequel elles sont établies et réunies autour d'une seule et même Charte. Sur le terrain, chaque centre opérationnel mène ses propres projets de manière indépendante, tout en assurant un échange d'information dans un souci de cohérence. Lors d'urgences de très grande

ampleur, les différents centres opérationnels qui interviennent s'efforcent de se répartir la tâche pour déployer des secours plus efficaces.

MSF International est l'association qui a pour objectif de préserver l'identité de MSF, d'apporter un soutien au mouvement en termes de coordination et d'information, et de représenter MSF auprès des institutions internationales.

Les organes de gouvernance associative du mouvement sont les suivants :

- l'Assemblée Générale Internationale (AGI) est la plus haute autorité de MSF International, en charge de préserver la mission sociale médicale et humanitaire de MSF, et de donner une orientation stratégique au Mouvement MSF. Elle délègue des tâches à un Conseil d'Administration International, qui doit lui rendre compte pour l'exécution de ces tâches.

Elle se réunit annuellement et comprend deux représentants de chaque association, deux représentants des membres individuels de MSF International, et le Président international, lui-même élu par les représentants. Chaque représentant, ainsi que le Président international, dispose d'un vote indépendant pour se prononcer sur les questions soumises à la décision de l'Assemblée.

- Le Conseil d'Administration International (CAI) comprend 12 membres ayant un droit de vote, et un trésorier coopté sans droit de vote :
  - le Président international,
  - cinq représentants nommés par les Centres Opérationnels (un par centre opérationnel),
  - six membres (le nombre de représentants des centres opérationnels plus un) élus par l'Assemblée Générale Internationale.

Le Secrétaire général assiste aux réunions du Conseil d'Administration en tant que secrétaire sans droit de vote.



Le Conseil d'Administration se réunit généralement huit fois par an ou aussi souvent que ses responsabilités l'exigent.

Le Conseil d'Administration International peut être directif, mais il a pour vocation de jouer un rôle d'orientation; il rend compte de la mise en œuvre des décisions, et facilite l'accord au sein du mouvement en temps utile. Le CAI est notamment mandaté pour résoudre les problèmes au sein du mouvement MSF, ouvrir et fermer des entités exécutives, émettre des recommandations pour l'Assemblée Générale Internationale.

- Les plateformes de gouvernance exécutive sont les suivantes :
  - Le Bureau International, qui abrite le secrétariat de MSF International, est en charge de coordonner les exécutifs dans le mouvement, d'assurer un soutien en terme de circulation de l'information, de représenter MSF à l'extérieur et de mettre en œuvre des initiatives et projets internationaux selon les besoins. Son siège est à Genève et son personnel est réparti dans toutes les sections MSF,
  - L'ExCom (Comité Exécutif) est une formation regroupant les directeurs généraux des sections. Il est responsable devant le CAI de la mise en œuvre des politiques définies et constitue un espace de réflexion et de conseil sur des questions opérationnelles stratégiques. Se réunissent, selon les sujets à l'ordre du jour, le Full Excom (composé de tous les directeurs généraux des sections MSF, du secrétaire médical international et du secrétaire général), ou le Core ExCom (composé des directeurs généraux des cinq centres opérationnels, du secrétaire médical international, de deux autres directeurs généraux élus par le Full ExCom et du secrétaire général),
- Les plateformes internationales thématiques : Opérations, Médical, Communication, Collecte de fonds, Finances, Ressources Humaines, Logistique, Systèmes d'Information.

Les associations non opérationnelles poursuivent des activités de collecte de fonds, de communication et de recrutement. Elles participent également à la définition et à la mise en œuvre des opérations sous la responsabilité d'un des cinq centres opérationnels au sein de partenariats privilégiés. Ainsi le projet opérationnel mis en œuvre par le centre

opérationnel parisien est conjointement défini et validé par les sections américaine, australienne, française et japonaise qui, chacune, lui apportent les ressources humaines, financières ou techniques nécessaires à sa réalisation. Les liens entre ces quatre sections, partenaires du groupe opérationnel de Paris (OCP), ont été formalisés par un accord entre leurs conseils d'administration et par la création d'un Comité de Groupe (« Group Committee ») dans lequel chacun d'entre eux est représenté. Ce comité est en charge de la validation et du suivi des plans stratégique et annuel, de la mission sociale du groupe ainsi que du budget opérationnel.

Les échanges entre les sections (projets internationaux, ressources humaines, collecte de fonds...) occasionnent de nombreux flux financiers qui biaisent la lecture des comptes nationaux. Depuis de nombreuses années déjà, alors qu'aucun texte de loi ne l'exige, les comptes internationaux de Médecins Sans Frontières sont combinés, certifiés et présentés chaque année dans le rapport d'activité international. Cette combinaison, établie selon des standards "Swiss GAAP" et adaptés à une organisation sans but lucratif, a le même objectif de présentation d'une image fidèle de l'emploi des fonds, après élimination des flux financiers internes. Le rapport financier international est disponible sur le site internet international de MSF ([www.msf.org](http://www.msf.org)).

## 1.2 Autres activités du mouvement MSF

Médecins Sans Frontières a lancé en 1999 la Campagne pour l'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME). Son but est d'améliorer l'accès à des traitements, à des outils diagnostics et à des vaccins de qualité répondant aux besoins des patients sur ses terrains d'intervention. Elle encourage d'autres formes de financement de la recherche médicale dont les objectifs seraient définis en fonction des besoins les plus importants et non plus en fonction d'une logique de marché. Conjugée à d'autres organisations internationales, son action a rendue possible la baisse des prix et l'importation de molécules génériques. La CAME est financée par l'ensemble des sections du mouvement MSF.

Poursuivant le même objectif d'amélioration de l'accès aux traitements, Médecins Sans Frontières a lancé en 2002, avec l'appui de partenaires inter-



nationaux<sup>1</sup>, une nouvelle initiative visant à favoriser la recherche et le développement de nouveaux médicaments permettant de traiter les patients atteints par les maladies les plus négligées.

Cette initiative a donné lieu à la création d'une fondation de droit suisse, DNDi (« Drugs for Neglected Diseases initiative »). Le mouvement MSF est l'un des membres du Conseil d'Administration de DNDi et soutient financièrement le développement de cette initiative.

### Le mouvement international MSF en chiffres au 31 décembre 2020

En millions d'euros	2020		2019	
Fonds privés	1 848,1	97%	1 570,2	96%
Fonds institutionnels	26,5	1%	20,0	1%
Autres recettes	31,6	2%	42,0	3%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 906,1</b>	<b>100%</b>	<b>1 632,1</b>	<b>100%</b>
Opérations	1 080,7	80%	1 092,2	80%
Support des opérations	203,2	15%	208,4	15%
Témoignage	42,6	3%	45,0	3%
Autres activités humanitaires	26,2	2%	25,3	2%
<b>Total Mission Sociale</b>	<b>1 352,6</b>	<b>80%</b>	<b>1 370,8</b>	<b>81%</b>
<b>Recherche de fonds</b>	<b>249,6</b>	<b>15%</b>	<b>228,8</b>	<b>14%</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>78,6</b>	<b>5%</b>	<b>85,0</b>	<b>5%</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 680,8</b>	<b>100%</b>	<b>1 684,6</b>	<b>100%</b>
Déficit des activités	225,3		-52,5	
Résultat exceptionnel	-11,6		0,0	
Profits et pertes nets sur change	-21,6		5,4	
<b>RESULTAT</b>	<b>192,1</b>		<b>-47,1</b>	

En millions d'euros	2020	2019
Actifs long terme	328,6	327,3
Actifs court terme	303,3	255,5
Trésorerie et valeurs assimilables	827,6	678,2
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 459,4</b>	<b>1 261,0</b>
Fonds affectés non dépensés	32,7	35,5
Fonds non affectés	1 054,8	882,0
Autres fonds propres	48,4	47,0
<b>Total Fonds associatifs</b>	<b>1 135,9</b>	<b>964,6</b>
<b>Autres passifs</b>	<b>323,6</b>	<b>295,4</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 459,4</b>	<b>1 260,0</b>

<sup>1</sup> L'Institut Pasteur, Médecins Sans Frontières et quatre instituts de recherche du secteur public des pays à forte prévalence endémique : la Fondation Oswaldo Cruz/Farmanguinhos au Brésil, ICMR (Indian Council for Medical Research) en Inde, KEMRI (Kenya Medical Research Institute) au Kenya, le Ministère de la Santé de Malaisie, avec le soutien du programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR).



# A propos de ce rapport

---

Ce rapport a été réalisé grâce au concours de nombreux intervenants que nous remercions pour leur collaboration.

Il est disponible sur [www.msf.fr](http://www.msf.fr) et sur demande, auprès de notre siège parisien.

## **Photos**

Nous remercions Dominic Nahr/MAPS, Patrick Robert, Sebastiao Salgado pour le prêt des photographies qui illustrent ce rapport.

## **Conception et réalisation graphique**

Sophie De Vrée







**50** ANS  
D'HUMANITÉ



RDC - Réfugiés Rwandais - 1994 - Photographie : Sebastiao Salgado



14-34, avenue Jean Jaurès 75019 Paris • Téléphone : +33 (0)1 40 21 29 29